Revue Officielle des Fusiliers Mont-Royal

Numéro 13
Mai 2014

La Grenade

Version 21e siècle

Le nouveau Colonel Honoraire

Mes priorités:
Assurer le rayonnement du Régiment et supporter la troupe dans son engagement

Je tiens à remercier les autorités régimentaires de me faire l'honneur de pouvoir porter la Grenade, emblème des Fusiliers Mont-Royal, à titre de votre Colonel honoraire.

Durant mes affectations comme général commandant le Secteur de l'Est et par la suite comme Chef des réserves, j'ai été en étroit contact avec le réseau des honoraires de toutes les unités de réserve du Canada et j'ai pu constater l'importance de cette fonction et le rôle primordial que peuvent jouer les honoraires dans nos régiments.

Les Fusiliers Mont-Royal m'ayant proposé de devenir leur Colonel honoraire, j'ai accepté ce grand honneur pour les raisons suivantes:

- Je suis membre du Club des officiers des Fusiliers Mont-Royal depuis plus de trente ans;
- Il existe des liens étroits entre le Royal 22e Régiment, mon régiment d'origine et les Fusiliers Mont-Royal, son géniteur en 1914;
- Les Fusiliers Mont-Royal ont une magnifique et glorieuse histoire militaire;
- On me fait l'honneur de porter la Grenade, emblème d'une grande famille militaire canadienne-française.

Je m'engage avec les précieux et judicieux conseils du Lieutenant-colonel honoraire Luc Lavoie que je tiens à remercier personnellement pour son dévouement au Régiment, avec le support des membres actuels et anciens du Régiment, à vous représenter au meilleur de mes connaissances et habilités vis-à-vis des communautés civiles et des autorités militaires, à y défendre vos droits et intérêts, et aussi ceux de notre institution, soit les Forces armées canadiennes et la Réserve en particulier.

En tant que votre Colonel honoraire, je me suis fixé quatre priorités:

- Travailler étroitement avec le Lieutenant-colonel honoraire Luc Lavoie;
- Assurer le rayonnement du Régiment à tous les niveaux;
- Supporter la troupe dans son engagement pour le Régiment;
- Rassembler le plus grand nombre possible d'anciens Fusiliers lors d'une grande retrouvaille à venir.

Je veux, à vous tous, vous témoigner de mon admiration et ma reconnaissance pour votre engagement et vous signifier ma fierté de devenir un des vôtres en me permettant de porter la Grenade.

Major général Frédéric Mariage,
Colonel honoraire

Honneur et Persévérance : la vie digne d'un roman de notre nouveau colonel honoraire

N'eût été du Brigadier général Paul Triquet, qui par sa bravoure, le 14 décembre 1943, lors de la prise de la Casa Berardi durant la campagne d'Italie, s'est mérité la Croix Victoria (VC), la plus haute décoration militaire qu'un membre du Commonwealth puisse se mériter, le Major général Frédéric Mariage, nouveau Colonel honoraire des Fusiliers Mont-Royal, n'aurait peut-être jamais joint les rangs des Forces armées canadiennes. Ni connu la brillante carrière qu'il a menée de front dans le monde des affaires et qui tient presque du roman.

Rien ne semblait, en effet, prédestiner le jeune immigré Pied-Noir de 23 ans, né en Algérie en février 1942 à une carrière militaire. Ni même à une fructueuse carrière dans le monde des affaires, bien que son père, André Mariage eut été, jusque vers le milieu des années 1950 alors que débuta la guerre d'Algérie, un des industriels les plus respectés de l'Algérie française, dont les entreprises fournissaient de l'emploi à plus de 1 000 personnes.

La guerre civile qui, à l'été de 1962 devait mener à l'indépendance de l'Algérie musulmane, ruina les Mariage. La police française alla jusqu'à arrêter et jeter en prison sans procès André Mariage, soupçonné par les autorités d'être membre de l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS), accusation qui ne fut évidemment jamais prouvée. Brisé physiquement tout autant que moralement, André Mariage s'exila en France où il mourut peu après.

Quant à son fils Frédéric, qui avant de quitter définitivement l'Algérie avait, à l'âge de 20 ans seulement épousé son

amie d'enfance Odette Grellat avec qui il a, en 2012, célébré ses 50 ans de mariage, il gagna lui aussi la France pour se voir presque aussitôt conscrit pour deux ans dans l'armée française.

Racontant ses aventures qui tiennent presque du roman dans un petit volume intitulé « Honneur et Persévérance », le futur commandant de toutes les forces de réserve de l'armée canadienne écrit même qu'avant de gagner le Canada à l'automne de 1965, « je n'étais pas fait pour la vie militaire… Je terminai mon service comme caporal-chef, ayant perdu deux précieuses années à ne rien faire sinon les corvées traditionnelles des troufions; je ne portais pas les militaires dans mon cœur ».

Durant ces longues journées à rien faire, le jeune Mariage avait réfléchi sur son avenir et celui de sa femme et en était arrivé à la conclusion que la France ne représentait pas pour eux une terre d'avenir, « qu'elle était trop enracinée dans son passé et hiérarchisée, et qu'elle n'offrait aucun potentiel à court terme à un jeune couple désirant se refaire une vie ». Poulain du Brigadier général Paul Triquet.

C'est ainsi qu'en septembre 1965, Frédéric Mariage et Odette prirent l'avion avec billet simple pour Québec, avec pour seuls bagages quelques valises et un bébé de six mois. « La grande aventure commençait, nous n'avions aucune idée de ce qui nous attendait de l'autre côté de l'Atlantique, et si notre capital se montait à environ 1 500 dollars, notre désir de réussir, lui, n'avait pas de limites. »

La chance devait leur sourire. L'agent d'immigration responsable de leur dossier, avait en effet l'étoffe d'un Bon Samaritain. Grâce à ce Monsieur Tremblay, Frédéric Mariage trouva d'abord un logement puis décrocha une entrevue avec le directeur de la MacMillan Bloedel Powell River Quebec Limited à Québec, qui se cherchait un commis de bureau. Cette entrevue devait complètement changer sa vie.

Ce directeur était nul autre que le Brigadier général Paul Triquet, le seul Canadien français décoré de la Croix Victoria durant la Deuxième Guerre mondiale pour son héroïsme, en tant qu'officier du Royal 22e Régiment, lors de la prise de la Casa Berardi, en décembre 1943, durant la campagne d'Italie. Frédéric Mariage décrocha le poste.

« Monsieur Triquet avait décidé de faire de moi un vrai Québécois et il se chargea de mon éducation professionnelle, mais aussi sociale. Il était fier d'être Québécois. Sous sa gouverne, j'appris l'histoire du Québec, du Canada, les traditions et particularités de la Belle Province, les écarts de langage, pourquoi et quand dire « il fait fret » plutôt que « il fait froid », bref à devenir un « vrai » Québécois.

« Très vite, nous nous sommes habitués au parler québécois, au point où maintenant on me demande de quel coin du Nouveau-Brunswick je suis originaire, persuadé que mes origines sont acadiennes. J'ai découvert le Québec dans toutes ses saisons, les habitants du Québec, leur grand cœur et leur générosité, les bonnes vieilles traditions québécoises, les valeurs des Québécois et très vite, je m'y suis senti chez moi, tout comme ma femme. »

Pendant que sa femme renouait avec l'enseignement à la Commission scolaire de Charlesbourg, Frédéric Mariage décida de s'enrôler dans la Réserve des Forces armées canadiennes, « car au contact de Paul Triquet, j'avais découvert un milieu militaire complètement différent de celui auquel la France m'avait habitué. Influencé par les Britanniques, le système canadien était basé sur la vie régimentaire. Donc, en se joignant à un régiment, on devenait membre à part et on bénéficiait de la vie sociale du mess des officiers ».

Mariage aurait bien aimé se joindre au Royal 22e Régiment de son mentor Paul Triquet, mais celui-ci n'avait pas de bataillon de réserve dans la Vieille capitale. Il présenta donc sa candidature aux Voltigeurs de Québec, régiment de réserve prestigieux qui logeait alors dans un magnifique manège de la Grande-Allée, malheureusement considérablement endommagé il y a maintenant plusieurs mois par un incendie.

« Avant de poursuivre mon récit, écrit-il, je tiens à préciser ici que c'est par intérêt personnel et non par vocation que j'entrepris ces démarches, loin de me douter que, piqué à mon propre jeu, j'en ferais une seconde carrière ».

La carrière du futur général commença toutefois sur « des caps de roue », comme on dit en langage populaire québécois. Il lui fallait en effet se qualifier comme lieutenant en allant suivre un cours d'officier, d'une durée de quatre semaines au Camp de Valcartier. Malheureusement, les Voltigeurs lui avaient donné une mauvaise date et c'est avec une semaine de retard que l'aspirant-officier arriva au camp où bien sûr, la réception que lui firent les autorités fut plutôt froide.

Une fois revêtu d'un uniforme, on l'envoya sur un terrain de parade où les élèves officiers, qui étaient déjà là depuis quelques jours, pratiquaient leurs exercices de base sous l'autorité d'un adjudant. Malheureusement pour lui, Mariage était fort maladroit et au bout de quelques minutes, l'adjudant lui demanda, dans un langage très coloré, où il avait appris à marcher ainsi au pas. Mariage lui répondit « en France, avec l'armée française ». Mariage se fit dire « ici nous sommes au Canada et on marche à la canadienne », avant de faire les frais d'une belle engueulade. « Cela refroidit mon désir de carrière militaire, et à la fin de la journée, je pliai bagage et quittai le camp ».

Sa femme étant partie retrouver ses parents en Europe pendant les semaines où son mari devait faire son entraînement militaire, le jeune « déserteur » se rendit voir le Brigadier général Triquet, pensant que celui-ci compatirait avec lui. « J'eus plutôt droit à un sermon et c'est tout penaud que je repris le chemin du Camp de Valcartier, déterminé à montrer au monde entier ce que j'avais dans le corps. » Les trois autres semaines se déroulèrent à un train d'enfer et c'est avec beaucoup de fierté que celui qui devait devenir notre Colonel honoraire près d'un demi-siècle plus tard obtenir son brevet d'officier. Parallèlement avec son brevet d'officier, le Lieutenant Frédéric Mariage fut nommé commandant d'un peloton des Voltigeurs de Québec.

Sa première prise de contact avec son peloton lui réserva une surprise de taille. Sur la première parade d'inspection à laquelle il participait, « quelle ne fut pas ma surprise et la sienne de découvrir que mon adjudant de peloton était Monsieur Tremblay, celui qui m'avait reçu à l'immigration. Grâce à lui, j'ai vite pris les rouages et surtout la mesure de l'armée canadienne. »

Les Voltigeurs constituaient alors un bon groupe de jeunes officiers dynamiques. En plus du Lieutenant-colonel Pierre MacDonald, futur ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement québécois, le Lieutenant Mariage y fit la connaissance de Pierre Lortie, alors étudiant, qui allait devenir président de la Bourse de Montréal et ensuite président de Provigo et de plusieurs autres qui devaient atteindre des sommets dans leur vie professionnelle.

Des visiteurs de marque passaient par Québec et le Brigadier général Triquet était toujours invité aux réceptions en leur honneur. Comme il avait des problèmes avec ses yeux et à cause de sa mauvaise vision, Mariage l'accompagnait partout, lui servant de chauffeur et d'aide de camp. « J'ai eu ainsi l'occasion de rencontrer beaucoup de monde militaire, civil et politique, et le Brigadier général Triquet me traitait comme son fils adoptif ». Lorsque le couple Mariage eut un deuxième enfant, c'est le Brigadier général Triquet et sa femme qui lui servirent de parrain et marraine.

En 1971, MacMillan Bloedel nomma Mariage directeur de sa succursale de Drummondville, un pas important pour lui, car après cinq ans, il entrait dans le cercle de direction de la compagnie, ce qui lui ouvrait de nouveaux horizons.

Cette nomination fut le point tournant de sa carrière militaire. En effet, Drummondville abritait une compagnie du 6e Bataillon du Royal 22e Régiment, bataillon de réserve du

« régiment du Brigadier général Paul Triquet que j'avais appris à aimer et à admirer à travers les histoires et anecdotes que celui-ci me racontait » et dont le quartier-général se trouvait à Drummondville. Sans tarder, Frédéric Mariage demanda à être versé aux effectifs du 6e Bataillon et son commandant, le Lieutenant-colonel Lavallée, lui accorda une promotion au grade de capitaine.

Annonçant la bonne nouvelle à son mentor, le Brigadier général Triquet, celui-ci lui répondit textuellement : « Jeune homme, dites-vous bien que vous ne travaillerai jamais assez fort pour le régiment et que celui-ci ne vous devra jamais rien, il compte simplement sur votre abnégation. Bienvenue dans la famille régimentaire. »

Quelques mois après s'être joint au bataillon, Mariage fut nommé commandant de la compagnie de Drummondville. Le nouveau commandant du 6e Bataillon, le Lieutenant-colonel F. Deschamps, lui fit suivre un cours de major et bien que nommé à la direction de la succursale de Québec de la MacMillan Bloedel dans la Vieille capitale, il décida de refuser de retourner aux Voltigeurs de Québec et de continuer à militer au sein du 6e Bataillon, ce qui l'obligea, pendant sept ans, à faire 450 kilomètres en auto deux fois par semaine pour se rendre à son régiment.

Promu major en 1973, il est nommé commandant adjoint du bataillon et partage son temps entre son poste professionnel dans le civil et le quartier général de son bataillon à Saint-Hyacinthe. « Lorsque je devais me rendre à Saint-Hyacinthe, le mardi, je quittais le bureau vers 16 heures et j'arrivais au bataillon vers 18 heures. Je mangeais alors sur le pouce, effectuais la soirée d'entraînement avec le bataillon, suivie d'un verre au mess des officiers, je couchais par terre dans un sac de couchage et reprenais la route à 6 heures le lendemain matin pour arriver au bureau vers 8 heures.

À l'été de 1973, Mariage suivit le cours d'officier d'état-major à Kingston, qui le qualifiait pour le grade de lieutenant-colonel et en 1975, il prit le commandement du 6e Bataillon du Royal 22e Régiment.

« En 1967, en me joignant aux Voltigeurs, j'ai subi l'influence du Lieutenant-colonel MacDonald et je m'étais promis un jour de commander une unité. Voilà que huit années plus tard, j'étais lieutenant-colonel et je commandais une unité de réserve du Royal 22e Régiment, le glorieux régiment du Brigadier général Triquet. Tranquillement et parfois avec beaucoup de patience, je me fis connaître parmi les officiers de carrière du régiment et avec l'aide de mes officiers, nous réussîmes à nous rapprocher de nos confrères réguliers en devenant membres de la grande famille régimentaire. En 1976, année des Jeux olympiques de Montréal, alors que son unité remporta le trophée de la meilleure unité du secteur militaire de l'Est, il fut invité, en tant que commandant d'un bataillon du Royal 22e Régiment, avec les autres officiers du régiment à un déjeuner intime avec la Reine Élizabeth II et put s'entretenir en français avec elle.

Nommé vice-président de la Régie du Royal 22e Régiment,

sorte de conseil d'administration du régiment, c'est avec beaucoup de peine que le Lieutenant-colonel Mariage assista, l'année suivante, à la Basilique de Québec, aux funérailles de son mentor, le Brigadier général Triquet.

La même année, il quitta Québec pour Montréal, pour occuper le poste de responsable pour tout le Québec des opérations de MacMillan Bloedel. Les opérations de celles-ci n'allant pas très bien, il fut choisi par celle-ci pour parcourir le pays, avec une équipe d'experts de la firme de consultants McKinsey & Company, de San Francisco, sillonnant le Canada de Vancouver à Terre-Neuve, avec toutes les semaines une réunion à San Francisco.

C'est à la même époque que par le truchement de sa fille se trouva lié aux Fusiliers Mont-Royal pour la vie. Mariage, qui venait d'être nommé commandant du District numéro 2 du Secteur militaire de l'Est convoqua un jour le commandant des Fusiliers Mont-Royal du temps, le Lieutenant-colonel Guy Gosselin, pour discuter de l'entraînement de son unité. « Lors de nos discussions, un éclair jaillit dans mon esprit et je tins le langage suivant à Gosselin: Votre unité a une excellente réputation quant à la qualité des jeunes officiers que vous recrutés. J'ai une mission à vous confier. Ma fille Florence n'a pas de cavalier pour son bal des finissants et je vous charge de me trouver un jeune officier sérieux qui pourrait l'accompagner? »

Le soir même, de retour à son unité, rencontrant les officiers des Fusiliers dans leur mess après la soirée d'entraînement, Guy Gosselin apostropha un jeune lieutenant de la façon suivante: « Lieutenant Synnott avez-vous une blonde? » Celui-ci lui ayant répondu non, Gosselin répliqua: « Parfait. J'ai une mission pour vous et l'honneur du Régiment repose sur vos épaules. Voici ce dont il s'agit et vous me ferez rapport du déroulement des événements. C'est ainsi que Michel Synnott, officier des Fusiliers Mont-Royal, accompagna Florence Mariage à son bal de graduation, qu'ils se fiancèrent en 1984 et se marièrent en 1986 alors que Michel Synnott venait d'être promu capitaine.

Le mariage eut lieu en uniforme et la réception se tint dans les jardins du quartier général de la rue Atwater. Le Dr Synott, beau-père de Florence Mariage, ancien maire suppléant de Montréal sous Jean Drapeau, était quant à lui colonel honoraire de la 5e Compagnie médicale et était lui aussi en uniforme lors de cette somptueuse réception.

Quant à lui, après avoir commandé le District numéro 2 de 1980 à août 1983, Frédéric Mariage fut nommé commandant adjoint du secteur de l'Est (milice) et finalement il fut promu brigadier général en octobre 1985.

« Ce fut un moment émouvant pour moi, lorsque devant la troupe rassemblée en parade à la Garnison de Longue-Pointe, devant beaucoup de spectateurs, mais surtout des amis, ma famille, dont ma mère venue pour l'occasion, le commandant de l'armée, à l'époque, le Général Belzile, me remit le commandement du Secteur de l'Est, en tant que brigadier général. J'avais invité pour l'occasion l'ambassadeur d'Algérie à Ottawa et celui-ci me fit l'honneur d'y assister. Il m'offrit pour l'occasion deux caisses de bonnes bouteilles de vin d'Algérie, en même temps que les félicitations de son pays pour ma nomination. Je fus touché par ce geste et réalisé que malgré l'histoire, il existait des liens inébranlables entre Pieds-Noirs et Musulmans d'Algérie. » Le Brigadier général Mariage devait d'ailleurs participer en 1987, à Nice en France, en tant qu'invité d'honneur, aux retrouvailles des Pieds-Noirs.

À l'époque, plus de 400 personnes travaillaient à temps plein au quartier général de la milice au Québec. Afin d'assurer la bonne marche d'une machine ayant dans ses rangs environ 7 000 personnes à temps partiel, plus de 1 000 véhicules et une trentaine de manèges. Son mandat demandait environ l'équivalent de 140 à 160 jours par année au Brigadier général Mariage, ce qui veut dire que toutes ses vacances et la plupart de ses fins de semaine étaient hypothéquées.
Le Brigadier général Mariage devait quitter son poste le 26 février 1988. « À la nostalgie s'ajoutait une légitime fierté du devoir accompli. Mon successeur, le Brigadier général Marc-André Bélanger était pleinement qualifié et compétent pour diriger le Secteur de l'Est. Comme réserviste, il existait pour moi une possibilité de servir comme chef d'état-major (Réserve) au quartier général de l'armée de terre à Saint-Hubert, ou à Ottawa comme officier de projets spéciaux pour le chef des réserves. Les deux postes n'offrant pour moi aucun intérêt (il s'agissait de postes d'état-major), je quittai donc l'armée tout en demeurant sur la liste de réserve supplémentaire.

De retour à la vie civile, Mariage fut élu président de l'Association des manufacturiers de bois du Québec. Mais son retrait de la vie militaire ne devait pas être long. En effet, quelques mois plus tard, il reçut un appel téléphonique du Général John de Chastelain, Chef d'état major de la Défense,

qui lui demanda de se rendre à Ottawa le lendemain pour lui faire part, suite à la recommandation du Lieutenant général Ken Foster, commandant des Forces terrestres, de son intention de le nommer Chef des Réserves et des cadets avec promotion au grade de major général. « Cette offre m'a ébranlé, car je ne m'attendais pas du tout à ce qu'on me la fasse. »

Le poste de Chef des Réserves et des cadets est le plus haut poste militaire que puisse détenir un officier de réserve au Canada. Les responsabilités couvrent les trois éléments des Forces armées, soit l'armée de terre, la marine et l'aviation ainsi que le Mouvement des cadets. Le tout regroupe environ 100 000 personnes et la personne qui occupe le poste est également responsable de la promotion des intérêts de la Réserve auprès des employeurs et siège également à un Comité interalliés des Chefs des Réserves des pays de l'OTAN. C'est un poste de très grande visibilité et à très grande responsabilité. Le Major général Mariage devait entrer en fonction en juillet 1990.

« Mon prédécesseur au poste de Chef des Réserves du Canada était le Contre-amiral Fox, qui dans le civil occupait une chaire de professeur en sciences politiques à l'Université de Winnipeg, au Manitoba. Il avait présidé la Commission tripartite manitobaine mandatée par le gouvernement de la province pour étudier les clauses de l'accord du Lac Meech et la Commission avait recommandé le rejet de l'accord. Lors de discussions avec lui, je lui indiquai que cet affront fait aux Québécois, après des promesses d'après-référendum du gouvernement fédéral par Pierre Elliott Trudeau, suivies de celles du premier ministre Mulroney, conduirait inexorablement à la scission du pays ».

Le bureau du Chef des Réserves à Ottawa comprenait un personnel permanent d'une soixantaine de personnes. Comme la résidence et les occupations professionnelles du Major général Mariage étaient à Montréal, son aide de camp établit son bureau au Collège militaire royal de Saint-Jean, avec la bénédiction du Brigadier général Roméo Dallaire, qui commandait le Collège à ce moment-là. Un chauffeur ainsi qu'une voiture d'état-major avait été mise à la disposition du Major général Mariage, ce qui permettait à son aide de camp de lui rendre régulièrement visite au siège social de la compagnie MacMillan Bloedel afin qu'il puisse consulter ses dossiers militaires à son bureau civil. Deux fois par semaine, toutefois, parfois trois, les deux hommes devaient se rendre à Ottawa pour des réunions d'ordre militaire.

Le Major général Mariage consacra la plupart de ses fins de semaine à visiter les différentes unités du Canada, à présider des défilés ou des dîners régimentaires. Certains dossiers ont accaparé beaucoup de son temps et celui de son état-major: l'ébauche notamment du concept de la force totale, qui se veut une meilleure intégration de deux éléments majeurs, la réserve et la régulière.

L'action ne manqua pas durant son mandat. Les réservistes furent notamment impliqués en 1990 dans la Crise d'Oka en fournissant un support logistique aux troupes déployées à Kahnawake et Akwesasne. En 1992, le Canada fêtait le 125e anniversaire de la Confédération et pour souligner l'événement, on planifia un exercice incluant les Rangers, habitants du Grand Nord canadien, dont certains font partie des forces armées de réserve, leur mission consistant à surveiller les grandes étendues désertiques, parfois inhospitalières et exposées au grand froid et à la glace. Pour fêter la Confédération, le Major général Mariage remit à la patrouille, située sur l'île de Vancouver, un bâton en érable en forme d'hexagone, symbolisant les provinces et les Territoires du Nord-Ouest qui devait être transmis de patrouille en patrouille en traversant le Grand Nord pour

arriver à Saint-John's (Terre-Neuve), le 1er juillet, date anniversaire de la Confédération.

En avril 1992, le Gouverneur général de l'époque, Ramon Hnatyshyn remit au Major général Mariage la médaille du Mérite à titre de commandeur (CMM). Membre du Comité des Chefs de réserves des pays membres de l'OTAN qui se réunissait deux fois par année à Bruxelles, il s'y est lié avec le sous-secrétaire à la Défense des États-Unis, responsable des Réserves, Stephen M. Duncan, qui l'invita au Pentagone, à Washington.

« Mon mandat comme chef des Réserves s'est terminé en novembre 1993, et j'ai senti un petit pincement de cœur et si j'ai senti un petit pincement au cœur à cette occasion,

j'avoue que j'étais heureux de retourner à une vie et à un emploi du temps plus calmes et équilibrés. J'avais rangé mes uniformes dans le fond d'une garde-robe, n'écoutant pas Odette qui me recommandait d'en débarrasser ».

En novembre 1994, il annonça à ses collaborateurs qu'il avait pris la décision de quitter MacMillan Bloedel pour accepter le poste de président-directeur de Bois Daigle Ltée. « Ils en furent non seulement profondément étonnés, mais aussi très émus. Au fil des ans, nous étions devenus des complices, voire des amis. Le siège social de Bois Daigle était à Boucherville et quelques employés me connaissaient de réputation, mais pour la majorité, j'étais un nouveau venu. « Le début fut un peu pénible, car j'avais quitté une équipe soudée, dynamique et performante, et j'arrivais dans un milieu où des clans s'étaient formés (finance, administration, ventes) avec peu de collaboration entre eux et beaucoup de rivalité. J'ai l'habitude de diriger du monde et autant mon expérience militaire que mon éducation, ainsi que ma personnalité et ma facilité de communication, ont fait qu'après quelques mois d'un travail acharné, j'avais une équipe prête à me suivre et à m'épauler dans mes fonctions. J'ai dû malheureusement au début, procéder au licenciement de quelques fortes têtes, chose toujours difficile à faire, mais nécessaire pour le bien collectif. Si au début, je regrettais d'avoir quitté MacMillan, mes nouveaux collaborateurs m'auront permis de pouvoir apprécier leur dévouement et leur loyauté. »

Après son départ comme Chef des Réserves en 1993, l'implication du Major général Mariage dans le milieu militaire se limita, durant quelque temps, à des présences lors de parades protocolaires à titre d'invité et principalement avec son régiment d'appartenance, le Royal 22e Régiment. Mais il eut vite l'occasion de ressortir ses uniformes qu'il avait rangés dans une garde-robe, lorsqu'on le nomma Colonel commandant du Corps royal de l'infanterie canadienne.

Bien qu'honorifique, le poste était prestigieux car le rôle du Colonel commandant est de défendre les intérêts du corps, autant au niveau de la hiérarchie militaire, que dans le monde politique et gouvernemental. Le Colonel commandant du Corps royal de l'infanterie canadienne est choisi par alternance parmi les trois régiments d'infanterie de la Force régulière, pour un mandat de deux ans. C'était au tour du Royal 22e Régiment de recommander son candidat et le Major général Mariage fut désigné par le régiment pour occuper ce poste prestigieux. C'était la première fois qu'un réserviste recevait cet honneur.

La charge de ce poste était beaucoup moins exigeante que celle de Chef des Réserves et n'entrait pas en conflit avec ses responsabilités de président de Bois Daigle. Durant son mandat, il entreprit des visites aux différents bataillons des trois régiments réguliers. Il a aussi effectué des visites sur le terrain, soit en ex-Yougoslavie et en Haïti où les troupes canadiennes étaient déployées dans le cadre de l'ONU. À la fin de son mandat, croyant sa carrière militaire terminée, le Major général Mariage rangea encore une fois ses uniformes.

Quelque temps plus tard, Bois Daigle fut vendu à Cameron Ashley, une entreprise américaine de Dallas au Texas. Mariage en demeura le président « mais les Américains connaissant mal le Canada, après deux ans à se faire dire « que nous étions un pays socialiste, frustré, mais surtout fatigué, j'ai décidé, en novembre 1999, de mettre fin à mon association avec Cameron Asley et de prendre une préretraite. »

Il ne demeura pas inactif longtemps. Dès le mois suivant, il rencontra Guy Boulanger, un ami de longue date et propriétaire d'une entreprise située à Warwick, dans les Bois-Francs. Il lui proposa de devenir consultant pour son entreprise avec pour mandats de faire du développement de marché et du coaching pour certains membres de son entreprise. « J'ai beaucoup apprécié mon association avec le Groupe Boulanger et je considère cette entreprise comme un modèle au niveau de la qualité de la gestion et de la culture d'entreprise, association qui aura duré de l'an 2000 à décembre 2005, alors qu'officiellement, je décidé de prendre ma retraite ».

On ne pouvait toutefois s'attendre à ce qu'un tel homme demeure oisif bien longtemps. Il se mit donc à voyager avec son épouse, en Autriche, en France, en Espagne et dans les Antilles. Il accepta un petit mandat de consultation pour la compagnie SGA Concept et finalement prit la présidence du conseil du Corps canadien des Commissionnaires, organisme de sécurité ayant pour mandat de fournir de l'emploi à d'anciens militaires employant plus de 1 300 personnes.

Il n'est donc pas étonnant qu'en septembre 2013, le Major général Frédéric Mariage décida de ressortir ses uniformes de sa garde-robe et d'ajouter un autre chapitre à sa longue liste de réalisations en acceptant de servir comme Colonel honoraire de notre Régiment.

Longue vie à notre nouveau Colonel honoraire et Inch' Allah! comme disent ses compatriotes d'Algérie.

Pierre Vennat,
Historien régimentaire

L'Adjudant-chef Gilles Larouche cède sa canne régimentaire à l'Adjudant-maître Pierre Côté

Après huit ans de loyaux services en tant que sergent-major régimentaire des Fusiliers Mont-Royal, l'Adjudant-chef Gilles Larouche a profité de la parade régimentaire de l'automne dernier pour céder son poste à l'Adjudant-maître Pierre Côté, qui devient ainsi notre nouveau sergent-major régimentaire.

Adjudant-chef Gilles Larouche

Gilles Larouche continue à l'École de la brigade sa brillante carrière de sergent-major régimentaire, débutée en l'an 2000 au 4e Bataillon du Royal 22e Régiment.

Né à Montréal dans l'arrondissement Saint-Michel, Gilles Larouche, diplômé de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec, exerce dans le civil la profession de cuisinier.

De 1979 à 2000, il gravit avec succès et professionnalisme, au sein du 4e Bataillon du Royal 22e Régiment, tous les échelons de la voie hiérarchique militaire du grade de soldat jusqu'au grade d'adjudant-maître. Il occupa successivement les postes de commandant adjoint de section, commandant de section, adjoint de peloton, de sergent quartier-maître du bataillon et de sergent-major de la Compagnie A d'infanterie située à Montréal. Ses services furent requis pour une période de trois ans en qualité de sergent-major de la Compagnie B d'infanterie de Saint-Jérôme. Il fut transféré par la suite à Laval, où il s'est particulièrement distingué au niveau des postes de sergent-major de la Compagnie d'infanterie et de la Compagnie de service du 4e Bataillon du R22eR, avant d'être promu sergent-major régimentaire pour un terme de quatre ans. Son mandat terminé, il fut muté aux Fusiliers Mont-Royal en octobre 2005 en tant que sergent-major régimentaire.

Au sein des Fusiliers, il a été le principal artisan de l'équipe de tir du Bataillon pendant plusieurs années. Il a participé à plusieurs événements historiques à titre de sergent et adjudant de l'équipe des drapeaux Royal et Régimentaire des Fusiliers. Il a transmis aux sous-officiers une partie de son expérience en participant activement à la formation des membres des FMR en agissant comme instructeur sur différents cours au Centre d'instruction des Bases de Valcartier et de Farnham. En 1981, il avait reçu les éloges

du commandant de la Base de Farnham pour avoir terminé au premier rang du cours de sous-officier subalterne. Il est titulaire de la Décoration canadienne (CD) avec rosette pour ses loyaux services au sein des Forces armées ainsi que de la Médaille du Jubilée de Diamant de la Reine (CEMD) à titre militaire.

Il est père de trois adorables enfants, Pierre, Jonathan et Maxime et depuis 14 ans partage sa vie avec Mme Johanne Carrière.

Adjudant-maître Pierre Côté

Pierre Côté s'est intéressé à la chose militaire. Dès 1979, âgé de 10 ans seulement, il se joint au Corps de cadets 2567 Dunkerque, alors affilié aux Fusiliers Mont-Royal pour finalement se joindre en 1985, à la veille de ses 17 ans, aux Fusiliers Mont-Royal. Gravissant un à un les échelons, il suivit les cours de commandant de section d'infanterie; sous-officier supérieur; commandant-adjoint de peloton d'infanterie; sergent de compagnie d'infanterie et finalement le Programme de leadership avancé. Au moment de sa nomination comme sergent-major régimentaire des Fusiliers Mont-Royal, il occupait la fonction de sergent-major de compagnie.

Il a participé à des exercices majeurs tels que: Maître-Guerrier, Nez Rouge et Rendez-Vous avec le Royal 22e Régiment. Il a servi lors des opérations Unique à Goose Bay, Salon (1990) et Verglas (1998). Il a pris part à trois missions de l'Opération Athena en Afghanistan à titre de commandant d'un peloton au sein de la Compagnie de protection rattachée à l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar; membre de l'Équipe de liaison et de Mentorat opérationnelle avec l'Armée nationale afghane et finalement en tant que commandant-adjoint du peloton de protection rattaché à l'Élément de soutien national.

L'Adjudant-maître Côté occupe actuellement le poste de facilitateur pour le Programme de leadership avancé et supérieur à la Division du perfectionnement professionnel des militaires du rang et des recrues des Forces canadiennes. Déjà titulaire de la Décoration des Forces Canadiennes (CD), il a reçu la Médaille du Jubilée de Diamant de la Reine (CEMD) lors d'une cérémonie à la Chambre des Communes dans le cadre du Programme de reconnaissance des Forces canadiennes.

L'Adjudant-maître Côté et sa conjointe Nathalie Nantel résident à Farnham avec leurs trois enfants, William, Samuel et Maïka.

Pierre Vennat,
Historien régimentaire

Notre sentiment d'appartenance est la pierre angulaire de la qualité de notre rendement

Le sentiment d'appartenance aux Fusiliers Mont-Royal est pour moi la pierre angulaire autant de notre identité que de l'assurance de qualité de notre rendement en tant que membres de ce Régiment.

C'est la première chose que j'ai envie de dire, suite à la demande du directeur de « La Grenade » de définir mes priorités au moment d'assumer la fonction de sergent-major régimentaire des Fusiliers Mont-Royal.

Je reprends donc ici les propos que j'ai tenus dans mon discours d'intronisation ainsi que lors du souper du 80e anniversaire de l'Association des anciens sergents des Fusiliers Mont-Royal.

Le 7 septembre dernier, pour la première fois, je m'assoyais sur la chaise du Sergent-major régimentaire dans mon nouveau bureau. J'avoue avoir hésité un instant avant de m'asseoir en songeant à la responsabilité qui m'incombe maintenant. J'ai pensé que je n'avais pas le droit d'échouer, que c'était un « no fall task » et que les yeux de mes 40 prédécesseurs étaient tournés sur moi pour surveiller comment j'allais m'en tirer. Mais une fois assis, j'ai souri et je me suis souvenu des nombreuses discussions que j'avais eues dans le passé avec les prédécesseurs que j'ai connus et sous les ordres desquels j'ai servi.

Depuis sa création en 1869, le rôle des adjudants et sergents des Fusiliers Mont-Royal a beaucoup évolué. Le concept actuel de l'équipe de commandement force les sergents-majors régimentaires actuels à évoluer très rapidement et augmente leur implication dans des domaines nouveaux différents du rôle traditionnel joué jusqu'ici par les sergents majors-régimentaires. En fait, en plus du rôle traditionnel de principal conseiller du commandant sur le personnel et en tant que gardien des traditions régimentaires, son rôle d'influence et l'étendue de celui-ci dans les opérations s'est sensiblement accru.

Les Forces armées canadiennes, dans le volume « Servir avec honneur » se sont donné un code d'éthique. On n'a rien inventé mais en lisant ce volume j'ai pu me rappeler comment les valeurs militaires canadiennes : DEVOIR, LOYAUTÉ, INTÉGRITÉ et COURAGE m'ont toujours paru présentes dans l'histoire récente du Régiment marquée à leur manière par chacun des anciens sergents-majors qui m'ont précédé. Bien avant que ces valeurs soient écrites et inscrites dans un manuel, tous mes prédécesseurs n'ont jamais hésité à les appliquer et à les enseigner aux troupes. Lors de l'anniversaire de l'Association des anciens sergents, tous mes prédécesseurs vivants, sauf un, étaient présents et je les ai présentés ainsi :

-L'exemple de notre mémoire corporative, le plus ancien: M. Jean-Claude Robert.

-L'exemple du dévouement: M. Richard Saint-Louis.

-L'exemple du père de famille: M. Émile Joly.

-L'exemple du mentorat et du développement professionnel: M. John Cosak.

-L'exemple de l'intégrité et du sens des responsabilités: M. Claude Charbonneau.

-L'exemple de résilience et des compromis dans les institutions régimentaires: M. Mario Del Pinto.

-L'exemple du courage pour avoir, comme anglophone, servi dans un régiment francophone: l'Adjudant-chef Robin MacIntyre.

-L'exemple de la persévérance et du dévouement: l'Adjudant-chef Gilles Larouche.

Tous ont été un modèle de patience, surtout avec moi! Chacun de vous a semé une petite graine dans le beau jardin que constituent les Fusiliers Mont-Royal. Ces graines sont devenues des arbres et le jardin des Fusiliers Mont-Royal est maintenant gigantesque et incontournable.

Je tiens donc à remercier tous les anciens adjudants et sergents qui ont tant donné au Régiment et tous les anciens sergents-majors régimentaires qui nous ont servis de guides. Ce qu'il faut retenir de mes propos? Que les Fusiliers Mont-Royal constituent une grande famille et que chaque individu qui en fait partie y apporte avec sa personnalité un trait de sa personnalité. Ce sont nos traditions, notre histoire et nos actions passées qui guident nos actions présentes.

Permettez-moi de répéter le dernier bout de l'allocution que j'ai livrée lors de mon intronisation comme sergent-major régimentaire:

« À la troupe, je souligne que nous sommes les Fusiliers Mont-Royal. Nous sommes les descendants de nos prédécesseurs qui ont fait le feu à la Butte-aux-Français, à Amiens, à Mons, à Dieppe, à Beauvoir-Troteval, en Corée et au sein de la 27e Brigade. Aux plus jeunes ici aujourd'hui, je vous rappelle que vous êtes entourés de vétérans qui ont servi en ex-Yougoslavie, en Haïti et en Afghanistan. Tout est donc en place pour que vous aussi fassiez rayonner la Grenade et preniez éventuellement votre place comme sous-officiers et adjudants avec l'espoir un jour de me remplacer. Fixez-vous cela comme objectif.

« Je remercie mon commandant, le Lieutenant-colonel Luc Saint-Jean de m'avoir procuré la chance incroyable de relever ce défi et à mon prédécesseur, l'Adjudant-chef Gilles Larouche, de m'avoir, par son exemple, rendu la tâche plus facile ».

Ces paragraphes résument bien ma pensée. Il ne reste plus au Régiment de survivants des batailles passées, sauf quelques rares survivants de la Deuxième Guerre mondiale. Ce sont donc vos actions présentes qui influenceront les générations futures qui se joindront à notre Régiment dans les années à venir. Nous devons donc nous identifier au Régiment et à ses valeurs et traditions comme garantie de nos accomplissements futurs.

Nunquam Retrorsum!

Pierre Côté,
Adjudant-maître
Sergent-major régimentaire

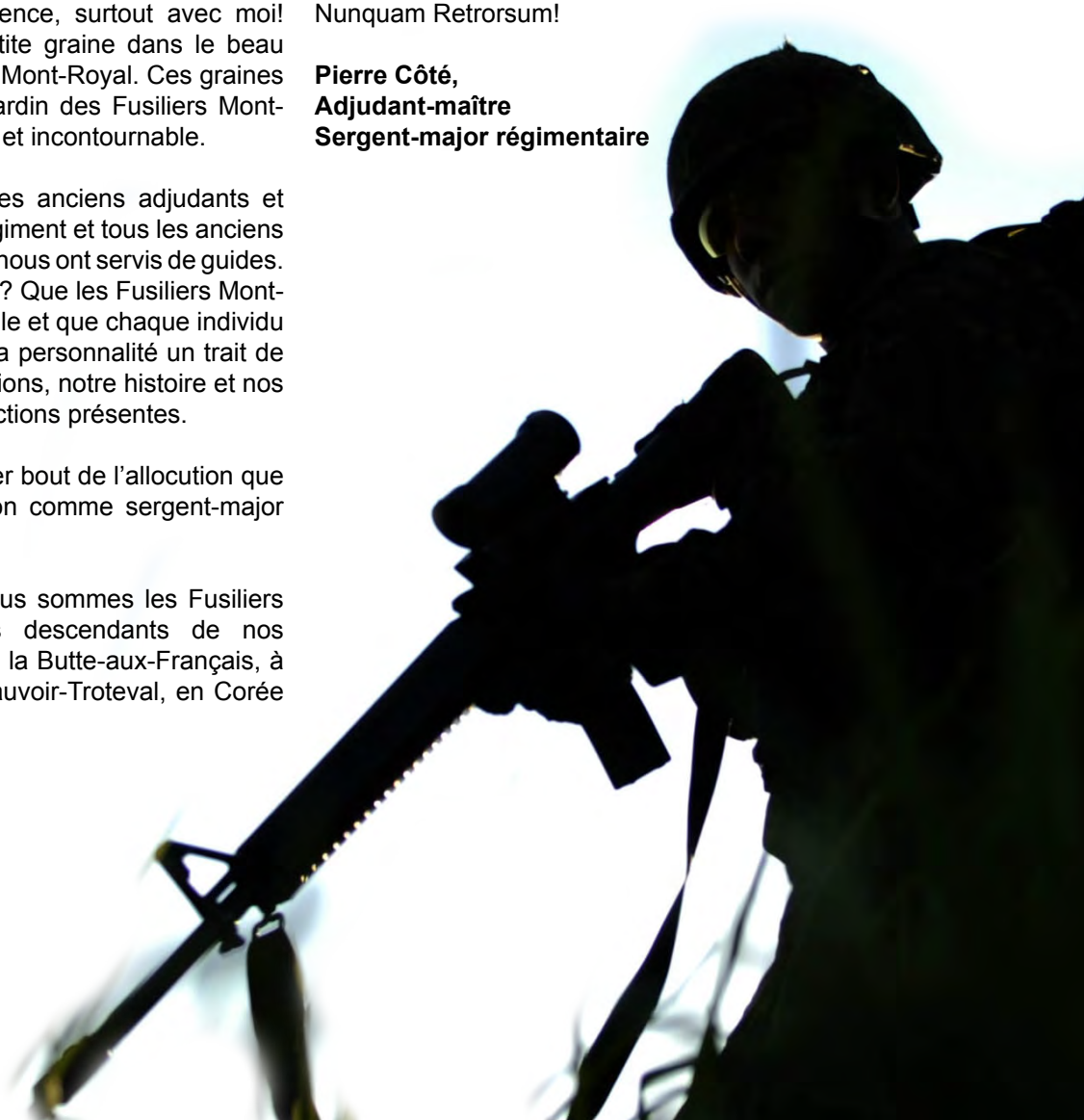

Le commandant, le Lieutenant-colonel Saint-Jean, accompagnée de plusieurs de ses officiers participaient à celle organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste au cimetière Côte-des-Neiges. Le soutien a cette commémoration était organisé par les membres de l'Association des Anciens Sergents des Fusiliers Mont-Royal, facilement reconnaissable par leurs fameux bérets rouges au couleur de l'infanterie (d'avant 1968) à ne pas confondre avec la police militaire. De plus, lors de cette cérémonie, plusieurs dignitaires provenant de l'Assemblée Nationale et de divers organismes ont remis des médailles de l'Assemblée à plusieurs Anciens combattants pour s'être distingués par les carrières militaires ou leurs faits d'armes pendant la guerre.

Les Fusiliers commémorent le Jour du Souvenir

Le 11 novembre, Jour du Souvenir, constitue toujours pour les Fusiliers Mont-Royal une occasion de se souvenir de leurs prédécesseurs qui ont laissé leur vie sur les champs de bataille depuis la création du Régiment, en 1869.

Cette année, pendant que la Musique régimentaire menait la marche des vétérans à partir de la Place du Canada, le commandant, le Lieutenant-colonel Luc Saint-Jean. accompagné de plusieurs de ses officiers, assistait, au Cimetière de la Côte-des-Neiges, à une cérémonie commémorative organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le soutien à cette commémoration était organisé par les membres de l'Association des Anciens Sergents des Fusiliers Mont-Royal, facilement identifiables grâce à leur béret rouge que portaient les Fusiliers avant 1968 Plusieurs anciens combattants ont reçu la Médaille de l'Assemblée nationale à cette occasion.

Pendant ce temps, au Cénotaphe d'Outremont, une autre délégation du Régiment, composée notamment du Major Benoît Lefebvre, du Capitaine Jean-Gaston Monette et de l'historien régimentaire Pierre Vennat ainsi que d'une garde d'honneur participait à la commémoration organisée par la Société d'histoire d'Outremont et la Mairesse de l'arrondissement d'Outremont, Mme Marie Cinq-Mars.

Le nouveau premier ministre du Quebec, Philippe Couillard, dont la fille et le gendre sont tous deux allés en Afghanistan avec les forces canadiennes, rehaussait l'événement de sa présence.

Pierre Vennat,
Historien régimentaire

Les Fusiliers Mont-Royal, géniteurs du Royal 22e Régiment

Le Capitaine-abbé Rosaire Crochetière, bénissant les drapeaux consacrés du 150e bataillon Carabiniers Mont-Royal à Valcartier en septembre 1916. De gauche à droite, il est en compagnie du Lieutenant-colonel Hercule Barré, commandant du 150e Bataillon, un major et une dame non identifiés, l'abbé Crochetière, le Major Duverger et une autre dame non identifiée . Ces drapeaux consacrés se retrouvent maintenant sous bonne garde dans le Salon du Mess des Officiers des Fusiliers Mont-Royal.

NDLR-Texte d'une conférence prononcée en octobre 2013 au Collège militaire royal de Saint-Jean à l'occasion du Colloque académique marquant le début des célébrations du centenaire du Royal 22e Régiment.

Il y aura cent ans le 20 octobre 1914 naissait officiellement ici même, à Saint-Jean le Royal 22e Régiment. Ma causerie, quant à moi, portera surtout sur les liens entre le 22e et l'un de ses principaux géniteurs, les Carabiniers Mont-Royal, devenus, en 1931, les Fusiliers Mont-Royal.

La fondation des Carabiniers-Fusiliers Mont-Royal, le plus ancien régiment canadien-français de Montréal encore en opération remonte à 1869. Son arsenal, construit en bonne partie grâce à une souscription populaire lancée par l'éminent financier Sir Rodolphe Forget et un ancien commandant, le Brigadier général Labelle, fut érigé en 1910.

En août 1914, ce régiment où certains de ses hommes avaient déjà vu le feu. Tout d'abord le bataillon au complet avait participé à la Campagne du Nord-Ouest de 1885, en compagnie des Voltigeurs de Québec, à la poursuite officiellement de Louis Riel et de ses Métis en révolte mais ayant plutôt combattu, en pratique, les troupes du chef sioux Big Bear ou Gros-Ours. Par la suite, un certain nombre de ses officiers, sous-officiers et hommes de troupes avaient fait partie du Contingent canadien qui s'était rendu en Afrique du Sud en 1899 et 1900 pour participer à la guerre contre les Boers.

Cependant, on sait qu'au début de la Première Guerre mondiale, le ministre de la Défense du temps, Sam Hughes, plutôt que de s'appuyer sur les régiments existants, décida d'en créer de nouveaux pour service outremer. Il ne m'appartient pas de discuter ici de l'à propos de cette décision qui aura tout de même eu de bon de permettre la création du Royal 22e Régiment, sans laquelle nous ne serions pas ici aujourd'hui.

Dès le début du conflit, en août 1914, nombreux furent, toutefois, les volontaires canadiens-français. À preuve, le 12 août, une semaine à peine après que le Canada ait été précipité dans la guerre, les autorités militaires firent connaître les premiers chiffres d'enrôlement pour service actif dans la région métropolitaine de Montréal. On enregistrait alors à minuit la veille, 1 600 enrôlements dont 600 volontaires canadiens-français, 350 provenant du 65e Régiment, les Carabiniers Mont-Royal.

C'est ainsi qu'à Montréal, dès le début du conflit, on créa le 14e Bataillon de la Force expéditionnaire canadienne, lequel existe toujours aujourd'hui sous le nom de Royal Montreal Regiment. Fin août, le régiment était formé notamment de deux compagnies des Carabiniers Mont-Royal, lesquels avaient fourni au nouveau régiment 398 officiers et soldats, soit un nombre supérieur à celui des six autres compagnies réunies du Royal Montreal Regiment provenant des Grenadiers Guards et des Victoria Rifles.

Le Colonel Joseph Chaballe dès 1952, puis Jean-Pierre Gagnon en 1986, et Serge Bernier, ici même, ont rappelé les péripéties menant à la création du bataillon canadien-français, devenu depuis le Royal 22e Régiment. Je vais donc

passer rapidement mais rappeler tout de même que dès le 10 septembre 1914, le journal « La Presse » de Montréal, un journal auquel j'ai eu l'honneur de faire partie de la rédaction pendant 43 ans, sous la direction de son propriétaire d'alors, Trefflé Berthiaume et de son gérant de la rédaction, Lorenzo Prince, exprima dans ses pages la volonté d'une partie de l'élite francophone de constituer une unité canadienne-française et lui accorda son appui.

Le 23 septembre 1914, Wilfrid Laurier, l'ancien premier ministre libéral, maintenant chef de l'opposition, se faisait lui aussi porte-parole du mouvement et adressa, au premier ministre Robert Borden une missive dans laquelle il déclarait qu'il envisageait la formation d'un régiment canadien-français, soulignant qu'un mouvement visant la mise sur pied d'un tel régiment s'était amorcé à Montréal et à Québec. Deux jours plus tard, le Capitaine Arthur Mignault, ancien médecin régimentaire des Carabiniers Mont-Royal, écrivait à son tour à Borden lui disant qu'il avait l'honneur d'offrir au Gouvernement du Canada la somme de 50 000 dollars afin de former et d'équiper un Régiment d'infanterie composé de Canadiens français et dirigé par eux, pour faire partie du Deuxième Contingent canadien.

Personnage fort controversé, il avait 48 ans en septembre 1914 et détenait le grade de capitaine. Reçu médecin en 1888, après des études au Victoria Medical School de Montréal, il fit fortune dans l'industrie pharmaceutique, notamment en lançant ses fameuses « Pilules rouges » pour les femmes souffrant d'anémie.

Michel Litalien a consacré une bonne partie de son ouvrage « Dans la tourmente : Deux hôpitaux militaires canadiens-français dans la France en guerre (1915-1919) » à Mignault. Dès le début du conflit, il versa 50 000 $, somme énorme à l'époque, pour la formation et l'équipement du 22e Bataillon (canadien-français), ancêtre du Royal 22e Régiment d'aujourd'hui. Selon une table de conversion officielle, un dollar de 1914 équivalait en 2011 à 21,92 $, ce qui veut dire que son don équivalait à 1,1 million de dollars d'aujourd'hui.

Puis, plus tard, il se servit encore de sa fortune personnelle pour lever le 41e Bataillon des Forces expéditionnaires canadiennes et équipa, en France, l'Hôpital stationnaire canadien nº 4 (canadien-français), dont il fut nommé le premier commandant avec le grade de lieutenant-colonel du Corps médical canadien.

Lors de l'arrivée en France d'un deuxième hôpital militaire canadien-français, Mignault se fit nommer « Superior Medical Officer », c'est-à-dire superviseur des deux hôpitaux militaires canadiens-français en France. Promu colonel en mai 1916, il occupa ce poste à compter du mois suivant. La suite se trouve dans l'ouvrage de Michel Litalien. Espérons toutefois qu'une biographie complète de ce personnage controversé puisse être réalisée dans un avenir prochain.

La réponse d'Ottawa à l'offre des francophones ne se fait pas attendre. Dès le 28 septembre, il recevait à ses bureaux, en compagnie de Sam Hughes, une délégation canadienne-française, comptant notamment dans son sein, outre Wilfrid Laurier, le ministre conservateur des Postes Louis-Philippe Pelletier et leur confirma qu'Ottawa autorisait la création d'un bataillon canadien-français pour combattre outremer. Sam Hughes semblait si enthousiasmé par l'idée que quelques jours plus tard, le 7 octobre, il évoqua la possibilité de former une brigade entièrement francophone pour participer aux combats, idée qu'il abandonna toutefois rapidement.

La nouvelle suscita beaucoup d'enthousiasme au Québec et en plus de « La Presse », « La Patrie » et « Le Canada », la plupart des autres journaux du Québec, tant francophones qu'anglophones, déclenchèrent une campagne de recrutement qui ne tarda pas à porter fruit.

Il fallait d'abord trouver un chef pour la nouvelle unité. Le choix unanime se porta sur le Colonel Frédéric Mondelet

Le Médaillon du centenaire du Royal 22e Régiment.

Gaudet, un Canadien français qui avait fait carrière dans l'armée « régulière ». Selon le premier historien du 22e, le Colonel Joseph Chaballe, qui servit sous ses ordres, « voilà l'homme que ses qualités d'organisateur, d'administrateur et surtout de chef, désignaient au commandement du nouveau régiment canadien-français. La suite, ajoute-t-il, prouva que les suffrages en le désignant, ne s'étaient pas égarés. » Quant à moi, je laisse à d'autres le soin d'analyser sa performance à la tête de son unité à compter du 20 octobre 1914.

Le nouveau commandant choisi, les promoteurs du nouveau régiment tinrent une grande assemblée publique le 15 octobre, au Parc Sohmer, un endroit de la métropole très populaire à l'époque. Présidé par Arthur Mignault l'événement attira 20 000 personnes venues entendre plusieurs orateurs dont sir Wilfrid Laurier, alors toujours très populaire en milieu francophone.

Cette assemblée eut notamment pour effet de stimuler le recrutement qui se poursuivait déjà au Manège des Carabiniers Mont-Royal, sous la direction du Capitaine J.A. Filiatrault ainsi qu'au journal « La Presse », où un bureau avait été mis à la disposition du Lieutenant Georges Vanier, futur gouverneur général du Canada tandis qu'à Québec, le Capitaine Henri Chassé accueillait quant à lui les recrues de la Vieille capitale.

Par ailleurs, le commandant des Carabiniers Mont-Royal, le Lieutenant-colonel J. T. Ostell avait déjà mis le Manège des Carabiniers Mont-Royal à la disposition de l'équipe fondatrice du 22e Bataillon et c'est ainsi que quelques jours avant sa naissance officielle à Saint-Jean sur le Richelieu, plusieurs recrues du 22e Bataillon avaient déjà commencé un entraînement embryonnaire dans les locaux des Carabiniers Mont-Royal.

On peut donc dire que si la fondation officielle du Royal remonte à octobre 1914, ici, à Saint-Jean, c'est pourtant à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal de l'avenue Des Pins à Montréal que se tinrent, quelques jours plus tôt, ses premiers entraînements.

Ces recrues s'entraînèrent également quelque peu dans les Parcs Lafontaine et Jeanne-Mance tout près. Cette situation temporaire ne pouvait évidemment pas durer longtemps. Il fallait absolument que le nouveau régiment se trouve des quartiers permanents car, jusqu'alors, les hommes après l'entraînement retournaient chez eux chaque soir.

Plusieurs locaux, entre autres l'ancien high school de la rue Peel. Cependant, s'il faut en croire Chaballe, le Colonel Gaudet considérait qu'il serait malsain pour la troupe qu'elle séjourne en ville et qu'il craignait de voir s'engourdir dans les délices de Capoue le régiment naissant. D'autant que l'unité naissante connaissait un fort taux de désertion. Il décida donc qu'il valait mieux quitter Montréal. Gaudet visita le site du Fort Saint-Jean, occupé jusqu'alors par le Royal Canadian Dragons, un régiment de cavalerie qui venait de le quitter avec le premier contingent canadien parti outremer et décida d'en faire le lieu d'instruction pour ses recrues.

Le 22 octobre 1914, le Major Gustave Rainville, qui venait d'être nommé quartier-maître du bataillon, quitta Montréal pour Saint-Jean avec une vingtaine d'hommes et deux autres officiers, le Capitaine J.-A. Filiatrault et le Lieutenant Guy Boyer, tous deux jusqu'alors membres des Carabiniers Mont-Royal qui préparèrent les lieux où arrivèrent par la suite, et jusqu'au 5 novembre, des centaines de volontaires expédiés par les centres de recrutement établis par Gaudet. Ici commence donc l'histoire officielle du 22e, que d'autres vous ont racontée. Je vais donc, pour ma part, prendre le soin de m'en tenir aux liens unissant par la suite les Carabiniers devenus les Fusiliers Mont-Royal en 1931 et le 22e Bataillon, devenu le Royal 22e Régiment le 1er avril 1920.

Grâce à la collaboration du Major général Paul E. Bernatchez, et les recherches du Lieutenant-colonel Charles Chauveau, du 22e, on a pu établir la liste des officiers, sous-officiers et soldats provenant du 65e Bataillon Carabiniers Mont-Royal qui quittèrent le Canada le 20 mai 1915, à bord du S.S. Saxonia, en tant que membres du 22e Bataillon canadien-français original. Au nombre de 96, le groupe comprenait le Major J.-A. Filiatrault, les Capitaines Armand Chevalier et Guy Boyer, les Lieutenants Maurice-Édouard Beauset, M. H. Dubrule, Dumont Laviolette, Hughes Lemoyne de Martigny, C. Oscar Dorval et H. Émile Paquin, un sergent-major, Napoléon Marion, six sergents, six caporaux et 74 soldats. Neuf de ces Carabiniers Mont-Royal devaient perdre la vie sur les champs de bataille de France et de Belgique dans l'uniforme du 22e Bataillon, créant des liens de sang entre nos deux régiments. Qu'on me permette de tirer leur nom de l'oubli auquel les ans risquent de les plonger. Il s'agit du Capitaine Maurice-Édouard Beauset, du Sergent Lorenzo Grignon, des Caporaux Joseph- Albéric Laramée et Dalvine Lamarche, ainsi que des Soldats Hervé Baron, Joseph-Alphonse Michaud, Albert Grimard, Arthur Goyette et Edgar Bourbonnais.

Arrivé au front comme lieutenant commandant de peloton, Beauset fut promu capitaine avant de se faire tuer. Le major Filiatrault, ancien journaliste de « La Presse », fut blessé au combat, fut ultérieurement promu Lieutenant-colonel, puis, revenu aux Carabiniers Mont-Royal, les commanda de 1920 à 1922. Un autre ancien du 22e Bataillon, le Lieutenant-colonel C. Oscar Dorval revint lui aussi au sein des Carabiniers Mont-Royal qu'il commanda de 1930 à 1934. C'est lui qui, en 1931, fit changer le nom des Carabiniers en celui des Fusiliers Mont-Royal. Quant au Sergent-Major Napoléon Marion, revenu à son ancien régiment et fut le fondateur de l'Association des anciens sergents des Fusiliers Mont-Royal, qui existe encore aujourd'hui. Il fut également le fondateur de l'Association des anciens sergents du 22e Bataillon.

Cette guerre a dévoré les hommes à un tel rythme qu'il

devait impossible de créer une nouvelle unité d'infanterie canadienne-française pour le front. On arrivait tout juste à refaire les effectifs du 22e qui dut se renouveler plusieurs fois au cours de la guerre. On compte par centaines les anciens des Carabiniers Mont-Royal qui ont servi dans le 22e au cours de la Première Guerre.

En septembre 1939, en effet, les Carabiniers, qui depuis 1931 avaient été rebaptisés sous le nom de Fusiliers Mont-Royal, à l'exemple d'autres unités de réserve, formèrent un bataillon pour service actif outre-mer, lequel sous le

Après le raid de Dieppe, le gouvernement fédéral a imprimé des centaines d'affiches de propagande à l'effigie de Dollard Ménard.

commandement du Lieutenant-colonel Paul Grenier, un vétéran du 22e Bataillon de la Première guerre. Après plusieurs mois d'entraînement au pays, les Fusiliers Mont-Royal se rendirent d'abord en Islande à l'été de 1940 puis en Angleterre en décembre de la même année. Ce bataillon devait, le 1er avril 1942, subir une transformation radicale alors qu'un officier du Royal 22e Régiment, Dollard Ménard, fut nommé pour en prendre le commandement à la place de Grenier, renvoyé au pays en tant que colonel commandant d'une brigade de réserve.

Pour les auteurs du Royal 22e Régiment, publié en 1964 lors du 50e anniversaire du régiment, il ne fait aucun doute que Dollard Ménard est l'un des nombreux officiers ayant servi au sein du 22e au cours de son histoire. Son nom figure dans la liste de ceux qui ont servi au cours de la Deuxième Guerre mondiale et, avec sa D.S.O, sa Légion d'Honneur et sa Croix de guerre française avec palme, dans celle des décorés du 22e durant la Deuxième Guerre mondiale.

Mais c'est surtout comme héros des Fusiliers Mont-Royal que sa mémoire est respectée, comme l'homme qui commanda les Fusiliers lors du raid de Dieppe d'août 1942. Un mannequin le représentant grandeur nature figure dans une des montres du musée régimentaire des Fusiliers, le régiment a acquis toutes ses médailles au prix fort, de nombreuses photos illustrent son séjour parmi nous et une plaque le fait figurer au mur des « membres émérites » des Fusiliers.

Étant moi-même auteur de sa biographie, Dollard Ménard m'a déclaré avant sa mort qu'il ne savait pas trop quand lui est venu l'idée de faire carrière dans l'armée après ses études à l'Académie de Québec et un diplôme de l'Université Laval. Ménard père voulait que son fils poursuive des études supérieures, mais celles-ci coutaient cher. Toutefois, le paternel fréquentait toutefois un cercle d'ingénieurs canadiens-français dont faisait partie le Brigadier général Thomas-Louis Tremblay, un des plus célèbres héros du 22e Bataillon canadien-français de la Première Guerre mondiale et colonel du Régiment depuis 1931.

Compte tenu du contexte économique difficile des années 1930, le Général Tremblay offrit à son ami Ménard de recommander l'admission du jeune Dollard au Collège de Kingston, dont il avait été lui-même un des premiers diplômés francophones. C'est ainsi que Dollard Ménard entra au RMC. C'est finalement en 1935, alors qu'il était « cadet-gentleman » en 3e année au Collège militaire, que Dollard Ménard fut accepté par le Royal 22e Régiment pour y servir durant les vacances d'été. Son idée était alors faite : il serait militaire.

Sa carrière militaire faillit toutefois prendre fin avant même d'avoir débuté car durant le congé de l'Action de grâces de 1935, alors qu'il se trouvait en permission à Québec chez ses parents, il fut victime d'un grave accident automobile qui nécessita plusieurs semaines d'hospitalisation puis de convalescence. Ce n'est finalement que suite à plusieurs interventions de militaires hauts gradés en sa faveur qu'il fut finalement admis comme sous-lieutenant au Royal 22e Régiment, le 9 juin 1936, avant d'être subséquemment promu lieutenant. Il était le seul à l'époque, à part Jean-Paul Bernatchez, à être diplômé du Collège militaire. Les autres, parmi lesquels plusieurs vétérans de la Première Guerre

mondiale étaient soit des diplômés des collèges classiques, soit d'une université.

Ménard avait alors 23 ans. Le régiment, alors commandé par le Lieutenant-colonel G.E.A. Dupuis, logeait à la Citadelle de Québec. En tant que célibataire et officier subalterne, Ménard se devait de loger au mess de la Citadelle avec les autres officiers célibataires de l'unité. Et bien que fiancé, pas question de se marier immédiatement. À l'époque, en effet, un officier devait avoir la permission de son commandant pour prendre épouse. Cette permission était rarement accordée à un officier âgé de moins de 28 ans et ne comptant pas au moins quatre ans d'expérience. Ménard dut donc attendre mars 1940 pour convoler en justes noces.

Tout comme les jeunes officiers célibataires de l'époque, Ménard avait droit à une chambre privée au mess, mais devait consacrer une bonne partie de sa maigre solde à payer ses frais de logement et ses uniformes, taillés sur mesure. Il ne lui restait donc guère de quoi épargner.

Durant son séjour à la Citadelle, Ménard fut appelé à cumuler plusieurs fonctions. On le nomma secrétaire du mess, officier des transmissions, officier spécialisé dans la guerre chimique et professeur de sciences pour les jeunes soldats qu'on jugeait aptes à poursuivre des études plus avancées. Passionné de télégraphie sans fil, le jeune officier fut parmi les premiers sans-filistes de sa génération. C'est pourquoi dès son arrivée au régiment, il mit sur pied une petite école de transmission. Et c'est à lui que l'on doit la première liaison de communication sans fil au Québec et l'une des premières au Canada entre deux centres militaires, soit la Citadelle de Québec et le Camp de Valcartier.

Cela dit, le passage de Ménard au Royal 22e Régiment durant cette période n'a pas laissé de traces dans l'histoire du régiment. Toutefois, en 1961, alors que Ménard, promu Brigadier général commandait le secteur militaire de l'Est du Québec, on retrouva dans les dossiers de la Citadelle un texte de 12 pages, format « acte notarié », écrit à la plume qu'il avait rédigé en février 1937 sur la Guerre de Sept ans (1756-1763) que Ménard comme tous les officiers de l'armée alors sous les ordres du commandant du secteur militaire s'étaient vus imposer de rédiger.

Il s'agit, semble-t-il, du seul document témoignant du séjour de Ménard, avant la Deuxième Guerre mondiale, au sein du 22e, si l'on excepte un paragraphe dans l'ouvrage publié par le Lieutenant-colonel Paul Corriveau à l'occasion du 75e anniversaire du régiment, en 1989, où l'on mentionne que Ménard avait été « échangé » en 1938 contre le Lieutenant Tony Hewson de l'Armée des Indes.

Aux Indes, avant même le début de la Deuxième Guerre mondiale, Ménard participa à deux années de guerre d'embuscades et de coups de mains contre le Fakir d'Ipi et ses tributs rebelles, près de la frontière actuelle de l'Afghanistan. Promu capitaine au début de la Deuxième Guerre mondiale, ce fut toute une épopée pour lui de revenir des Indes, via Hong Kong, en pleine guerre mondiale. On le vit même servir à bord d'un navire de la Royal Navy et arraisonner un cargo japonais qui cachait des espions allemands à son bord.

De retour au pays, on lui accorda une permission de deux mois, au cours de laquelle il se maria, puis on le dépêcha en Angleterre rejoindre l'état-major de la 2e Division canadienne. Il n'y demeura pas longtemps car on le fit revenir au pays, suivre le cours d'état-major à Kingston. Retourné en Angleterre, rejoindre le 22e en tant que major, on le nomma ensuite chef d'état-major de la 8e Brigade avant d'être promu lieutenant-colonel commandant des Fusiliers Mont-Royal à compter du 1er avril 1942.

De l'avis de tous ceux intéressés à l'histoire des Fusiliers Mont-Royal, c'est l'arrivée de Ménard comme nouveau commandant, quatre mois avant le raid d'août 1942, qui transforma le régiment en une véritable unité de commandement. Pour sa part, Ménard expliqua qu'à son arrivée aux Fusiliers, le régiment était une « espèce de club social pour gens riches ». Et d'affirmer que « ces messieurs portaient l'uniforme avec le mouchoir de soie au poignet. Quand la guerre a éclaté, tous ces messieurs ont été mobilisés en moins de 24 heures. Sauf exceptions, ils n'avaient jamais vu une grenade et tiré un coup de revolver de leur vie ».

Ménard élimina tous ceux qui ne faisaient pas son affaire et quelques jours plus tard, le Journal de guerre notait que le moral de chaque individu était très élevé, malgré le fait que l'entraînement avait été intensifié de près de 100 %. Pour sa part, Ménard expliqua plus tard que les Fusiliers Mont-Royal avaient tout le potentiel pour devenir un bon régiment, mais que c'était un secret de Polichinelle à l'époque que la discipline y était un peu relâchée et que sous le commandement de Grenier, les officiers avaient tendance à prendre leur rôle quelque peu en dilettante en attendant la guerre et les choses sérieuses.

Le nouveau commandant de la 2e Division, le Major général John Roberts lui ayant demandé de transformer les Fusiliers en « belle unité », dès son arrivée, Ménard s'activa donc à redresser la situation. À compter du printemps 1942, l'entraînement serait sans pitié pour tous. Ménard s'entraînait d'ailleurs avec ses hommes selon un véritable plan de commando qu'il avait lui-même élaboré. En un temps record, Ménard réussit à surmonter des difficultés auxquelles son expérience l'avait heureusement préparé et bientôt, hommes et officiers n'hésitèrent pas à dire être prêts à suivre au bout du monde cet « étranger » accueilli d'abord avec une certaine méfiance.

Ménard leur promit qu'ils « joueraient vraiment aux soldats », selon l'expression consacrée à l'armée canadienne. Les hommes étaient sceptiques au début, ayant entendu bien d'autres salades du genre. Mais le nouveau commandant avait déjà commencé à faire confiance à ses hommes, à les traiter comme des soldats et à exiger des résultats. Ce n'était pas le décorum qui l'intéressait mais l'efficacité. C'était déjà

Des officiers du 150e bataillon, Carabiniers Mont-Royal, régiment financé par le Colonel Arthur Mignault en Angleterre durant l'été 1917.

tout un changement avec Grenier qui, aux dires de certains, prenait ses hommes pour des enfants et même quelques fois des domestiques.

Après un mois de travail intense, Ménard avait eu le temps d'étudier le comportement de ses officiers. Un tri systématique s'effectuait, tri qui affectait tous les éléments de la hiérarchie, depuis les plus anciens officiers jusqu'au dernier soldat. La cote d'efficacité montait de jour en jour et le moral grimpa en flèche. Ménard d'ailleurs prêchait par l'exemple. S'il exigeait beaucoup de ses subordonnés, il ne leur demandait rien qu'il n'était prêt à faire lui-même le cas échéant. Tous les hommes sortirent épuisés de ces manœuvres. Mais ils avaient maintenant une bonne idée de ce à quoi ressemblerait le combat dans lequel ils seraient plongés sous peu.

Je ne vous raconterai pas ici le raid de Dieppe. Vous le connaissez tous et ce n'est pas le but de cette causerie. C'est toutefois en tant que commandant des Fusiliers Mont-Royal que Ménard, une fois sorti de l'hôpital et ramené au Canada fut exhibé, le mot n'est pas trop fort, à travers tout le Canada pour des fins de propagande et non sous l'uniforme du Royal 22e. Par la suite, à l'été de 1943, on lui confia le commandement du Régiment de Hull pour la prise de Kiska et ce n'est que par la suite, jusqu'à sa promotion comme colonel en janvier 1946, qu'il remit l'insigne du 22e sur sa casquette d'officier.

Malgré sa prise de position référendaire de 1980 et l'épisode malheureux du procès des généraux l'opposant à Allard et Dextraze, Dollard Ménard n'a jamais été renié par le Royal 22e Régiment, son régiment d'origine. Par exemple, dans le numéro d'août 1982 de « La Citadelle », le Colonel Charles Chauveau rappelle que Ménard et le Lieutenant-colonel Paul Garneau avaient été les deux premiers officiers du régiment à être décorés du Distingued Service Order (D.S.), durant la Deuxième Guerre mondiale.

Les deux officiers avaient obtenu cette décoration pour leur conduite exemplaire lors du raid de Dieppe, Ménard à la tête des Fusiliers Mont-Royal et Garneau en tant que capitaine d'état-major de la 4e Brigade d'infanterie canadienne. De Ménard, le Colonel Chauveau écrivait qu'il avait été « une inspiration pour tous les membres de son bataillon ».

En avril 1988, pour son 75e anniversaire de naissance, Ménard eut encore droit aux hommages de son vieux régiment, par le truchement de « La Citadelle ». Dans un texte, également signé par le Colonel Charles Chauveau, sous le titre de « Hommage au Brigadier général Dollard Ménard », Chauveau rappelle qu'il était le commandant de l'unique compagnie du Royal 22e Régiment à l'époque lorsque Dollard Ménard se joignit au 22e à l'été de 1936, au sortir du RMC, 52 ans plus tôt. Après avoir rappelé la carrière de Ménard qu'il qualifia « des plus excitantes », le Colonel Chauveau souligna que déjà, en 1988, Ménard était le troisième des plus anciens officiers survivants du Royal 22e Régiment.

Le 14 janvier 1997, moins d'un mois avant son 84e anniversaire, le Brigadier général Dollard Ménard décédait. Exposé en chapelle ardente au Manège des Fusiliers Mont-Royal, son régiment d'adoption, sa dépouille fut ensuite transportée à Saint-Vallier de Bellechasse, pour ses funérailles.

Pour la circonstance, le Royal 22e Régiment, son régiment d'origine, avait dépêché une garde d'honneur de 175 militaires qui accompagnèrent la dépouille mortelle jusqu'à

l'entrée de l'église, établissant ainsi un lien indissoluble entre nos deux régiments en la personne de Ménard.

Le cas de Jacques Dextraze est à l'opposé de celui de Dollard Ménard. Dans son cas, comme dans celui de Ménard, je vais m'en tenir à l'essentiel en ce qui concerne sa biographie. Dextraze s'est enrôlé à l'âge de 20 ans comme simple soldat avec les Fusiliers Mont-Royal au début de la Deuxième Guerre mondiale. Cinq ans plus tard, à 25 ans, il

Jacques Dextraze

avait gravi tous les échelons jusqu'au grade de Lieutenant-colonel et succéda au front à Guy Gauvreau et Paul Sauvé comme commandant des Fusiliers. Commandant intrépide, Dextraze avait terminé la guerre décoré deux fois de l'Ordre du Service distingué (D.S.O).

Surnommé JADEX par ses camarades, Dextraze aurait pu alors demeurer dans l'armée active après la Deuxième Guerre, mais il aurait dû accepter d'être rétrogradé au grade de capitaine. Il devait dire plus tard que « si on m'avait offert le grade de major, j'aurais accepté, j'étais assez jeune, mais comme capitaine sans ancienneté… ». Il rejoignit donc la société civile jusqu'au déclenchement de la Guerre de Corée.

En 1950, lorsqu'il fut question de former un nouveau bataillon destiné à combattre en Corée, le commandant des Fusiliers Mont-Royal, le Lieutenant-colonel Paul Langlais, lança un appel à ses hommes pour que bon nombre s'y joignent et bientôt le 2e Bataillon du Royal 22e Régiment comptait plus de 30 pour cent de ses membres qui étaient d'anciens Fusiliers. On en offrit le commandement à Dextraze, qui en accepta le commandement en posant toutefois ses conditions : être renommé lieutenant-colonel au sein du Royal 22e, sans avoir perdu d'ancienneté, ce qui fut accepté.

Rendu en Corée en 1951, il affronta, seul avec son bataillon, l'assaut de 2 000 Nord-Coréens et Chinois pendant quatre jours, puis revint au pays en décembre 1951 avec le titre d'Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (O.B.E.). On l'envoya ensuite au Collège d'état-major de l'armée, on le promu colonel et lui fit remplir divers postes jusqu'en février 1962, alors qu'il fut nommé commandant du Secteur militaire de l'Est du Québec avec le grade de Brigadier général.

En décembre 1963, on le nomma chef d'état-major des forces de l'ONU au Congo. C'était la première fois que ce poste était confié à un Canadien. Il y commanda, en février 1964, des opérations de sauvetage qui lui vaudront, par la suite, le titre de commandeur du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique (C.B.E.). La décoration lui étant décernée pour bravoure, deux feuilles de chêne croisées y furent superposées. Le général Dextraze était alors le seul détenteur de cette décoration au pays. La citation accompagnant la décoration souligne l'esprit d'organisation et de leadership de Dextraze qui « insuffla à tous les membres de la Force son enthousiasme ardent et qui, en grande partie, est responsable de l'efficacité générale et du succès des opérations de sauvetage ».

De retour au pays, Dextraze fut promu Major général en 1967, puis Lieutenant général et chef du personnel des Forces armées canadiennes en décembre 1970. À l'automne de 1972, promu général, il devenait Chef d'état-major de la Défense, poste qu'il occupa jusqu'en 1977. Puis, retraité de l'armée, il fut président du conseil d'administration du Canadien National.

La loyauté de Dextraze envers le Royal 22e Régiment n'a pas à être démontrée. De 1978 à 1981, il fut en effet le Colonel du Régiment. Auparavant, il avait servi comme Président du conseil d'administration de la Régie du Royal 22e Régiment. Mais c'est en tant qu'ancien des Fusiliers Mont-Royal qu'il fut inhumé, démontrant ainsi sa double allégeance, lui qui avait également été en 1971 Colonel honoraire des Fusiliers et qui avait commandé un bataillon dans chacun des deux régiments. À la demande de son

épouse, ce sont les Fusiliers Mont-Royal qui ont formé la garde d'honneur à ses funérailles à Ottawa et lui ont rendu un dernier hommage au Cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal où il fut inhumé.

Quant aux Fusiliers Mont-Royal, on fit encore appel à eux le 5 mars 1951, lorsque vint le moment de former une brigade d'infanterie pour aller prêter main forte en Allemagne aux troupes de l'OTAN qui s'y constituaient. Moins d'un mois après l'annonce de la formation de la brigade, les Fusiliers avaient déjà recruté une compagnie comptant près de 160 hommes de tous grades et le régiment annonça qu'il commençait le recrutement d'une deuxième compagnie. Les Fusiliers avaient de quoi être fiers puisqu'ils étaient le premier régiment de réserve du pays à fournir une compagnie complète à la nouvelle brigade.

Par ailleurs, un autre héros du 22e Bataillon canadien-français, qui avait fait ses débuts militaires au sein des Carabiniers Mont-Royal, le Major général Léo-Richer LaFlèche, profita, en 1951, d'un souper régimentaire des Fusiliers pour leur suggérer de revenir aux vieilles traditions régimentaires et d'ajouter à leur uniforme de cérémonie la tuque et la ceinture fléchée, ce qui fut fait. Le Major général LaFlèche a, durant la Deuxième Guerre mondiale, servi comme sous-ministre puis ministre des Services de guerre avant de terminer sa carrière dans les années 1950 comme ambassadeur du Canada dans plusieurs pays.

Preuve que la filiation entre les Fusiliers et le 22e demeure toujours forte, l'actuel commandant des Fusiliers Mont-Royal, le Lieutenant-colonel Luc Saint-Jean, alors simple lieutenant de réserve et âgé de 20 ans seulement, fut, le premier officier des Fusiliers Mont-Royal à se déployer dans un théâtre d'opération depuis la Guerre de Corée.

S'étant porté volontaire pour servir en ex-Yougoslavie au sein du Royal 22e Régiment, Saint-Jean suivi un entraînement spécialisé qui lui permit, une fois rendu là-bas, de commander un peloton d'infanterie mécanisé. Bien que revenu amer de cette expérience, car dit-il, les règles sévères de non-intervention de l'ONU ne lui ont pas permis ainsi qu'à ses hommes d'empêcher davantage de massacres de civils, il n'en affirme pas moins aujourd'hui que cette expérience de commandement opérationnel lui fut d'un grand plaisir lors de ses autres déploiements, cette fois en Afghanistan où plusieurs officiers, sous-officiers et membres des Fusiliers ont servi et servaient encore cet été au sein du Royal 22e Régiment.

Il y aurait encore bien à dire sur les liens reliant les Fusiliers Mont-Royal au Royal 22e Régiment. Mais j'ai déjà abusé suffisamment de votre patience.
Précisons enfin que c'est un ancien commandant du 6e Bataillon du Royal 22e Régiment, le Major général Fred Mariage, qui vient d'être nommé le nouveau colonel honoraire des Fusiliers Mont-Royal. Et que le capitaine-adjudant actuel des Fusiliers est un vétéran de l'Afghanistan, que le Royal 22e Régiment nous a « prêté » et qui porte fièrement l'écusson du 22e aux côtés des membres des Fusiliers qu'il contribue à entraîner et épauler.

Les Fusiliers sont fiers d'avoir contribué à la naissance du 22e Régiment, mais je crois sincèrement que le 22e, a de quoi être fier de son principal géniteur.

Pierre Vennat,
Historien régimentaire

Le colonel Arthur Mignault, photographié ici avec sa petite-fille Valérie, qui, avec sa fortune personnelle, finança la création du Royal 22e Régiment.

Le Musée s'enrichit du buste du fondateur du Manège

Notre Musée régimentaire s'enorgueillit, depuis quelque temps, d'exposer le magnifique buste du fondateur du Manège des Fusiliers Mont-Royal, le Brigadier général Alfred E. Labelle, prêt de sa petite-fille, Mme Jeannine Labelle-Waltz. Ce buste en bronze, de grande taille, est l'œuvre du renommé sculpteur québécois Alfred Laliberté, qui, au début du 20e siècle, réalisa la statue de Wilfrid Laurier à Ottawa, celle de Dollard des Ormeaux au Parc Lafontaine, le monument aux Patriotes au Pied du Courant et plusieurs autres œuvres d'importance. La ressemblance du buste avec les photos d'époque du Général est frappante.

Le mari de Mme Jeanine Labelle-Waltz, a remis au Lieutenant-colonel Guy Gosselin, conservateur du Musée régimentaire des Fusiliers Mont-Royal, le précieux buste du fondateur du Manège.

Le nom du Brigadier général Labelle est assuré de faire toujours partie de l'histoire plus que centenaire de notre Régiment et encore plus de l'histoire centenaire de notre Manège. En effet, non seulement est-il le premier membre de notre Régiment à en gravir les échelons jusqu'à devenir non seulement son commandant mais ensuite de commander la brigade d'infanterie dont le Régiment faisait alors partie et être ainsi promu brigadier général. Comme si ce n'était pas suffisant, Labelle, qui avait fait la campagne du Nord-Ouest, en 1885, en tant que sergent avant d'obtenir son brevet d'officier, fut celui, de tous nos commandants, qui en fut le commandant le plus longtemps, soit douze ans, répartis sur deux mandats.

Labelle, qui en tant que président de la St. Lawrence Flour Mills, dans la vie civile, possédait de puissantes relations dans tous les secteurs de la société montréalaise et plus particulièrement le monde des affaires, avait convaincu le grand financier canadien-français Rodolphe Forget d'accepter, en 1907, d'être le premier lieutenant-colonel honoraire de l'histoire du Régiment pour devenir, trois ans plus tard, le premier d'une prestigieuse brochette de colonels honoraires dont le Major général Frédéric Mariage, est aujourd'hui l'héritier.

Lorsqu'en 1907, Labelle revint à la tête du Régiment pour un deuxième mandat, il était d'avis que le Régiment devait se doter de son propre Manège et convainquit facilement Sir Rodolphe Forget à cette idée. Les deux hommes décidèrent de presser l'affaire et confièrent au Lieutenant Adolphe

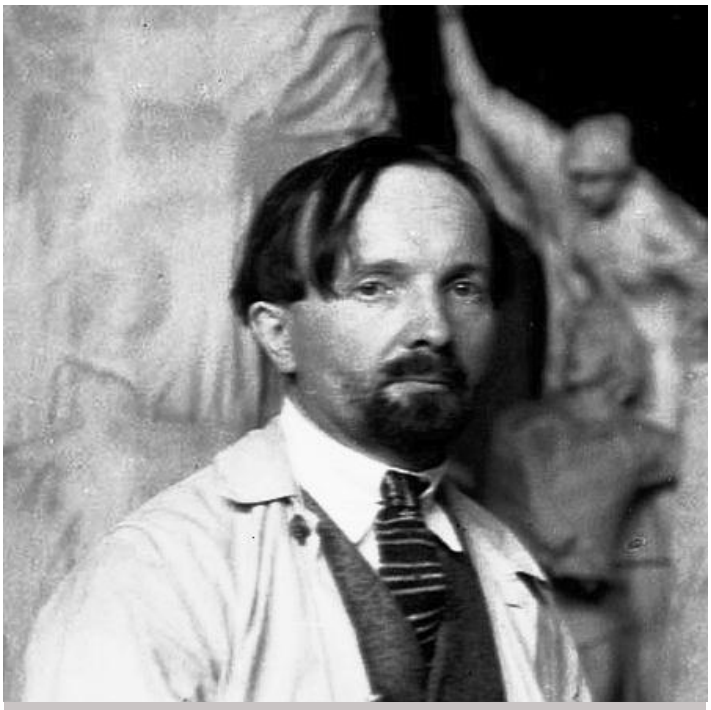

Le sculpteur renommé Alfred Laliberté, à qui l'on doit la réalisation du buste du Brigadier général Labelle.

Brassard, officier des Carabiniers Mont-Royal et architecte dans la vie civile, de préparer les plans et devis du futur immeuble. Après étude, la construction du Manège fut confiée à la maison Martineau et Pronovost, de Montréal. La construction de notre Manège, qui a toujours fière allure, angle des Pins et Henri-Julien, suscita, à l'époque, un intérêt considérable au sein de la population montréalaise.

Construire un Manège coûte de l'argent. Dès le 6 mai 1908, Rodolphe Forget sollicita l'aide financière du ministère de la Défense et de la Milice. Il fit alors état d'une option que le Régiment détenait sur un terrain de 18 338 pieds carrés sur l'avenue des Pins, près de la rue Saint-Denis. L'architecte estimait le coût du terrain et de la construction à 100 000 $. Forget réclama donc un octroi de 50 000 $ du fédéral, le reste devant être financé par une souscription publique, lancée par Forget lui-même le 27 mai 1908, Ottawa accepta par lettre de fournir l'octroi demandé au Régiment si celui-ci se portait acquéreur du terrain. Ce qui fut fait. Les plans du futur Manège furent alors soumis à l'approbation du ministère de la Défense et de la Milice et le 24 février 1909, un arrêté en conseil octroya 50 000 $ au Régiment pour la construction. La somme ne fut toutefois versée que lors de l'inspection du bâtiment par un responsable du ministère pour s'assurer qu'il répondait bien aux fins pour lesquelles l'octroi avait été demandé. Quant à la souscription, elle alla bon train et donna lieu à la mise sur pied de nombreux événements de levées de fonds: fêtes, tirage, kermesse, etc. Un projet de loi privé, sanctionné le 7 mai 1909, constitua en corporation l'Association de l'arsenal du 65e régiment.

Le 17 mai 1911, l'Association de l'arsenal du 65e régiment-Carabiniers Mont-Royal céda à Sa Majesté le roi George V, la caserne et ses dépendances. L'acte de vente a été consigné à l'étude des notaires Leclerc et Faribault.

On peut donc affirmer que les Fusiliers Mont-Royal sont propriétaires des trois cinquièmes de leur Manège. Et que c'est au Brigadier général Labelle, avec l'appui du financier Sir Rodolphe Forget, des officiers du Régiment de l'époque et d'une bonne partie de la population montréalaise que cette initiative, unique dans les rangs de la milice canadienne, a pu se réaliser.

Pierre Vennat,
Historien régimentaire

Le Club des Officiers, version 2014

En cette nouvelle année qui commence, il me semble important d'expliquer les raisons de certains changements survenus au Régiment depuis l'été dernier concernant le Club des Officiers. Plusieurs de nos membres ont en effet trouvé élevé le nouveau coût des repas du Club, qui a doublé depuis la dernière saison.

Depuis quelques années, on notait une baisse de la participation aux activités du Club. Cette baisse découle en bonne partie des nombreux décès parmi nos membres les plus anciens ces dernières années, mais aussi des changements dans le monde du travail qui ont eu comme conséquence de réduire le temps disponible pour participer aux dîners traditionnels du Club du troisième vendredi du mois. Enfin, le Club est également victime du peu d'intérêt chez plusieurs des anciens officiers de maintenir des liens avec le Régiment qu'ils ont récemment quitté. Cette réduction de la participation, combinée à une augmentation des prix, a entraîné une baisse de nos revenus, et même, malheureusement, un certain nombre de déficits ces dernières années. Ces changements à nos vieilles habitudes nous ont poussés à envisager des formules de remplacement, et nous en sommes venus à tenter cette année de remplacer nos dîners du vendredi midi par les soupers du jeudi soir.

Ce coût actuel découle du changement de traiteur et des nouvelles politiques de facturation du Mess. Le premier repas du Club, tenu le 21 novembre dernier, s'est soldé par un déficit important, car la facture totale a excédé les 40 $ demandés à chacun des convives. Heureusement une nouvelle formule a été trouvée. Cette nouvelle formule sera à l'essai d'ici la fin de l'année de nos activités.

Par ailleurs, le resserrement des procédures du Mess a conduit à établir une nouvelle formule pour assurer que chaque membre du Club est automatiquement également membre du Mess. Le Club a accepté, pour cette année, de verser au Mess la somme de 3 $ par membre du Club, somme que nous avons absorbée en la prenant à même notre cotisation de 30 $. Toutefois, la situation changera l'automne prochain, car le Mess nous facturera 15 $ par personne pour être membre. Il faudra alors additionner ces deux cotisations.

Il semble également se préparer une importante activité spéciale régimentaire pour le mois de mai, et il se pourrait fort que nous devions annuler le souper de mai pour laisser place à cette autre activité. Nous vous aviserons lorsque le calendrier du Régiment sera connu.

Je vous souhaite un bon printemps, et espère vous revoir bientôt.

Michel Crowe,
Lieutenant-colonel à la retraite
Président du Club des Officiers

Une rue de Dieppe portera le nom du Capitaine Lucien Dumais

Quatre militaires canadiens ayant participé au raid de Dieppe du 19 août 1942 verront leur mémoire honorée, les autorités de Neuville-les-Dieppe ayant décidé dernièrement de donner leur nom à quatre des rues du nouvel éco-quartier de Val d'Arquet.

Deux de ceux-ci étaient des combattants des Fusiliers Mont-Royal, Robert Boulanger, jeune soldat de 18 ans, devenu pour les Dieppois le symbole de tous les jeunes Canadiens morts ce jour-là et le Capitaine Lucien Dumais, sergent-major de compagnie lors du raid, fait prisonnier et évadé le lendemain et dont la carrière d'agent secret par la suite a fait l'objet d'innombrables récits.

Les Fusiliers Mont-Royal étaient déjà très présents dans le patrimoine dieppois grâce au monument érigé en plein centre de la promenade menant à la plage où le Régiment a débarqué en 1942 et le fait qu'on a donné au large trottoir y menant le nom de « Passage Dollard Ménard », du nom du commandant des Fusiliers lors du raid.

Le Major général John Hamilton Roberts, qui commandait la 2e division canadienne engagée lors de ce raid et le Lieutenant-colonel Charles Merritt, qui commandait le South Saskatchewan Regiment lors du raid et qui, par sa bravoure, se mérita la Croix Victoria.

Lucien Dumais

Lucien Dumais demeure sans doute l'agent secret canadien-français le plus connu sans doute parce qu'il est un des rares à avoir raconté ses souvenirs de guerre dans deux volumes. Lucien Dumais a en effet vécu une guerre extraordinaire. Enrôlé au sein des Fusiliers Mont-Royal dès septembre 1939, il participa à l'occupation de l'Islande en 1940, suivit le Régiment en Angleterre et sergent-major de compagnie lors du raid de Dieppe du 19 août 1942, il s'échappa dès le lendemain d'un train de prisonniers qui devait l'amener en Allemagne. Ayant regagné l'Angleterre après maintes péripéties, il fut versé dans le Service secret où on le dépêcha en Afrique du Nord, pour, déguisé en Arabe, diriger des patrouilles à cheval qu'il mena derrière les lignes allemandes. De retour en Angleterre, il fut parachuté en territoire occupé, organisa des réseaux de résistance en Bretagne et en Normandie. Au moment de l'invasion, il traversa les lignes allemandes, rendit visite aux Fusiliers Mont-Royal qui se battaient à Falaise, puis repassa les lignes et retourna assister la Résistance française en Bretagne. Promu capitaine, Dumais fut décoré de la Médaille militaire (M.M.) et de la Croix militaire (M.C.) par les Britanniques et de la Liberty Medal américaine avec palme d'argent. Il est décédé à Montréal en l'an 2000.

Pierre Vennat,
Historien régimentaire

Vétéran de Dieppe et de Corée, le Major Dussault témoigne de la reconnaissance du 22e envers les Fusiliers

Le Major Hermenegilde Dussault, vétéran du raid de Dieppe et ex-prisonnier de guerre dans l'uniforme des Fusiliers Mont-Royal avant d'entreprendre une longue carrière avec le Royal 22e Régiment, était tout fier d'avoir été désigné pour présenter au Lieutenant-colonel Luc Saint-Jean, une magnifique verrière en reconnaissance du rôle joué par notre Régiment dans la création du Royal 22e en 1914. On peut apercevoir à l'arrière le Major général Frédéric Mariage, colonel honoraire des Fusiliers, l'Adjudant-maître Pierre Côté, sergent-major régimentaire ainsi que le colonel du Royal 22e, le Major général Alain Forand.

Le Royal 22e Régiment a profité du début des célébrations de son centième anniversaire pour remettre aux Fusiliers Mont-Royal un magnifique vitrail, reproduction de celui qui orne le Mémorial de la Citadelle de Québec, en témoignage de reconnaissance pour le rôle de géniteur que notre Régiment a joué dans la naissance du Royal 22e Régiment à l'automne de 1914.

Pour remettre cette magnifique œuvre d'art au Lieutenant-colonel Luc Saint-Jean, actuel commandant des Fusiliers, en présence notamment du Major général Frédéric Mariage, colonel honoraire des Fusiliers, du sergent-major régimentaire, l'Adjudant-maître Pierre Côté et du colonel du Royal 22e, le Major général Alain Forand, le Royal 22e Régiment avait choisi nul autre que le Major Hermeningilde Dussault, vétéran du raid de Dieppe, ex-prisonnier de guerre des Allemands durant près de trois ans, en tant que membre des Fusiliers Mont-Royal, avant de poursuivre une longue carrière au sein des Forces armées canadiennes et du Royal 22e Régiment, notamment en participant à la Guerre de Corée.

Le Major Dussault, qui était sergent major de compagnie aux Fusiliers avant de devenir officier plusieurs années plus tard, n'a pas oublié son ancien Régiment, lui qui avant Dieppe avait participé à l'occupation de l'Islande puis passé de longs mois d'entraînement en Angleterre. Il fallait le voir au Collège militaire de Saint-Jean entonner à vive voix la chanson des Fusiliers, dont il connaît par cœur tous les couplets.

Le Major Dussault n'a pas, non plus sa langue dans sa poche. Interviewé par le Projet Mémoire, il n'hésite pas à dire: « J'ai le sentiment, encore aujourd'hui, que nous avons été sacrifiés dans une opération qui était vouée à l'échec. Le raid de Dieppe fut probablement le plus grand fiasco de l'armée canadienne durant la guerre. Des officiers supérieurs impliqués dans l'élaboration de l'« Opération Jubilee », nom de code attribué au raid de Dieppe, seul le Major général John H. Roberts, commandant de la 2e Division d'infanterie canadienne, relevé de son commandement après Dieppe, sert de bouc émissaire. Les autres responsables de ce désastre s'en tirent, même s'il y avait beaucoup d'ignorance et de stupidité dans le planning du raid ».

Mais ce qui le choque encore plus, c'est l'affront dont les prisonniers de Dieppe ont été l'objet après le conflit: « Les Canadiens ignorent peut-être que nous, les combattants de Dieppe, ne sommes pas autorisés de porter l'Étoile de France-Allemagne. Moi comme mes camarades de Dieppe, nous avons été privés de l'Étoile France-Allemagne parce que nous n'étions pas présents lors du débarquement de Normandie le 6 juin 1944. Nous étions prisonniers de guerre. Il serait temps que notre pays reconnaisse les faits d'armes de la 2e Division canadienne à Dieppe. Alors que des centaines de jeunes soldats sont tombés sur les galets de ces plages. Le gouvernement canadien pourrait au moins nous autoriser à porter l'Étoile France-Allemagne ».

Pierre Vennat,
Historien régimentaire

Robert Boulanger : symbole des jeunes Fusiliers morts à Dieppe le 19 août 1942

Robert Boulanger, jeune soldat des Fusiliers Mont-Royal, mort, six jours après son 18e anniversaire de naissance sur la plage de Dieppe, le 19 août 1942, est devenu, aux yeux des autorités de cette ville normande, le symbole de tous ceux qui, comme lui, ont versé leur vie ce jour-là pour la libération de la France.

C'est dans cet esprit que les autorités de Dieppe, le maire Sébastien Jumel et la sous-préfète du département, Mme Martine Laquièze, en présence de l'infirmière héroïne de cette tragique journée, Sœur Agnès Valois, alors âgée de 99 ans, ont, à l'instigation de l'Association Jubilée, présidé par M. Gérard Martine, inauguré, il y a quelques mois la « Salle Robert Boulanger » du Mémorial de Dieppe.

Une plaque, au nom de Robert Boulanger recouverte du drapeau canadien a été dévoilée à cette occasion, pendant que le drapeau des Fusiliers Mont-Royal flotte en permanence à l'intérieur de l'immeuble situé dans l'ancien théâtre municipal.
Lors de cette cérémonie, on en a profité pour faire lecture de la dernière lettre que Robert Boulanger a écrite à ses parents, quelques heures avant de s'embarquer pour Dieppe pour ne jamais revenir:

« Chers papa et maman,

« Il y a quelques minutes, nous avons été rassemblés pour apprendre que finalement, nous nous embarquions pour aller nous battre contre l'ennemi dans les 24 heures qui suivent. Même si j'ai crié « hourra! », comme les autres du peloton, je ne me sens pas très brave, mais soyez assurés que je ne serai jamais une cause de déshonneur pour le nom de la famille.

« Nous nous sommes entraînés avec une extrême ardeur pour ce jour. J'ai grande confiance que nous serons victorieux de notre premier engagement, afin que vous soyez fiers que j'aie été l'un des participants. Depuis que nous sommes arrivés en Angleterre, nous entendons parler des autres camarades de toutes les parties de l'Empire, ainsi que des Anglais, qui combattent sur tant de fronts. Maintenant, nous, les Canadiens, c'est notre tour de les joindre dans la bataille.

« Dans l'endroit où nous sommes présentement, notre colonel, Dollard Ménard, vient de confirmer la nouvelle, et dans le secret, nous a annoncé l'endroit où nous irons attaquer l'ennemi. Je suis peiné, mais je ne puis dévoiler ni le nom, ni sa location. Nous savons exactement dans quelle situation nous nous engageons, et c'est avec confiance que nous attaquerons.

« Notre aumônier, Padre Sabourin, rassemble tous ceux qui veulent recevoir l'absolution générale, ainsi que la Sainte Communion. Presque tous répondent à l'appel. Je veux être en paix avec Dieu au cas où quelque chose m'arrive. Mon bon ami, Jacques Nadeau, en fait autant.

« Faisant suite aux instructions détaillées que nous ont données nos officiers et sous-officiers, nous sommes invités à participer à un somptueux repas. Nous sommes servis par les membres féminins auxiliaires de la Marine royale. Les tables sont recouvertes de nappes blanches et chacun a son couvert complet. Il y a bien longtemps que nous avions été traités de la sorte par le service militaire….

(…) « Je continue ma lettre à bord de notre péniche d'assaut qui nous amènera à notre cible. Nous sommes chanceux, car la mer est très calme, la température et le temps sont au beau fixe. L'on nous dit que l'engagement avec l'ennemi prendra place vers 5 heures 30.

« Dans l'entre-temps, j'en profite pour vérifier encore une fois mon fusil et mon équipement, pour une troisième fois, tout en écoutant mes camarades discuter de différentes choses. Certains racontent des blagues, mais à les entendre, on devine la tension qui existe, d'ailleurs, je la ressens moi-même.

« Le Lieutenant Masson nous fait ses dernières recommandations, juste lorsque nous larguons les amarres. Le Sergent Lapointe pose quantité de questions, car c'est la première fois qu'il dirige un peloton d'hommes. Jacques est occupé à ajuster son vélo et semble ennuyé par quelque chose, car il marmonne comme à l'habitude dans pareil cas.

« La lune nous éclaire suffisamment pour que puisse continuer. Il y a deux heures et demie que nous naviguons,

et je dois faire vite avant la nuit noire. J'en profite pour vous demander pardon pour la peine et les fautes que j'ai pu vous causer, surtout lors de mon enrôlement.

« Roger m'a dit combien de peine je vous ai fait; j'espère que si je reviens vivant de cette aventure, et si je retourne à la maison à la fin de la guerre, je ferai tout ce que je pourrai pour sécher tes larmes, maman; je ferai tout en mon pouvoir afin de vous faire oublier toutes les angoisses dont je suis la cause.

« J'espère que vous aurez reçu ma lettre de la semaine passée. Je sais que j'ai célébré mon dix-huitième anniversaire de naissance le 13, et que je n'ai pas raison d'aller combattre. Mais lorsque vous apprendrez avec quelle bravoure je me suis battu, vous me pardonnerez toutes les peines que je vous ai causées.

« L'aube pointe déjà à l'horizon, mais durant la nuit j'ai récité toutes les prières que vous m'avez enseignées, et avec plus de ferveur que d'habitude. Il y a quelques minutes, j'ai cru que nous étions déjà entrés en action avec les Allemands. Là-bas, sur notre gauche, le grondement de canons avec le ciel qui était éclairé nous l'a fait croire. Notre groupe d'embarcations se déplace au ralenti et le Lieutenant Masson nous dit que la première vague d'assaut se dirige vers son objectif.

Robert Boulanger

« Il fait beaucoup plus clair maintenant, et je peux voir ce que j'écris, j'espère que vous pourrez me lire. L'on nous avertit que nous sommes très près de la côte française. Je le crois, car nous entendons la canonnade ainsi que le bruit des explosions, même le sifflement des obus passant au-dessus de nos têtes.

« Je réalise enfin que nous ne sommes plus à l'exercice. Une péniche d'assaut directement à côté de la nôtre vient d'être atteinte, et elle s'est désintégrée avec tous ceux qui étaient à son bord. Nous n'avons pas eu le temps de voir grand-chose, car en l'espace d'une ou deux minutes, il n'y avait plus rien.

« Oh mon Dieu! Protégez-nous d'un tel sort. Tant de camarades et d'amis qui étaient là voilà deux minutes sont disparus pour toujours. C'est horrible. D'autres embarcations de notre groupe et d'autres groupes ont été touchés et ont subi le même sort.

« Si je devais être parmi les victimes, Jacques vous apprendra ce qui m'est arrivé, car nous avons fait la promesse de le faire, pour l'un ou l'autre, au cas où l'un de nous ne reviendrait pas.

« Je vous aime bien, et dites à mes frères sœurs que je les aime bien aussi du cœur ».

Robert Boulanger

Pierre Vennat,
Historien régimentaire

« Le sentiment du devoir accompli »

Après trois ans passés aux Fusiliers Mont-Royal, c'est le cœur serré – mais avec le sentiment du devoir accompli – que je quitte les Fusiliers Mont-Royal. Alors même que j'étais en mission en Afghanistan, j'exprimais déjà le souhait de servir dans une unité d'infanterie de la Première Réserve. Il est vrai qu'ancien réserviste moi-même, j'avais été impressionné par le rôle clé que jouait le Personnel de Soutien de la Force Régulière. Il va sans dire que j'avais espoir de servir les Fusiliers Mont-Royal en bon «22» et dans une position qui ferait accroître mes qualités de gestionnaire, administrateur et officier d'état-major.

Je fais le constat suivant : j'ai passé mes plus belles années au sein de votre unité! Une unité ancrée au cœur d'un manège centenaire où ces murs respirent l'histoire et nous rappellent les héroïques campagnes que sont les vôtres : la Somme, Dieppe, la bataille de la Ferme de Beauvoir et bien d'autres. Il y a ces héros aussi : les Ménard, Dumais, Dextraze, etc… pour ne nommer que ceux-là!

J'ai eu le privilège de travailler avec des militaires de haut calibre. J'ai côtoyé encore plus directement les commandants. Pour ces deux hommes d'exception – les Lcol Luc Saint-Jean et Francis Roy – j'ose espérer avoir été à la hauteur de leurs attentes. Je n'ai jamais baissé les bras, même lorsqu'il me fallait travailler tard, voire même après minuit les mardis soirs! Je retiendrai de mon premier commandant, sa patience en or, sa connaissance détaillée de chaque dossier et son redoutable tir du poignet au hockey! Enfin, mon commandant actuel m'a transmis sa passion pour la profession des armes et m'a fait montre de son incroyable énergie! Je me souviendrai longtemps de ces dimanches après-midi, alors que le Lcol Saint-Jean répondait à mil et un courriel, me laissait le soin d'être le «babysitter» de ses jeunes filles Mathilde et Rosalie! Que d'imagination j'ai dû user pour les tenir occuper celles-là!

Au crépuscule de mon départ, je ne peux que penser à mes collègues de l'équipe de jour des Fusiliers Mont-Royal : l'Adj Stéphane Legault, la Sgt Isabelle Dionne, le Sgt Ka Weng Leong, le M2 Éric St-Louis, les caporaux Sathia Boivin et Mikail Kossoroukhine. Je pense également à ceux et celle qui nous ont quitté à coup d'affectation : l'Adj Jean Gagné qui a œuvré pendant 7 années aux Fus MR, le Sgt André Simard, la Sgt Isabelle Plourde et la Sgt Lyne Paquet. Cette dernière quittera sous peu pour une affectation outremer. Enfin, je songe à mes collègues « 22 » qui comme moi, ont eu le «baptême du feu» dans la Réserve et n'ont pas baissé les bras! Cela en dépit du rythme de bataille élevé et des arcs de tir qui semblaient toujours vouloir s'élargir!

J'ai eu le privilège de côtoyer des anciens commandants. Je pense au Lcol (ret) Guy Gosselin entouré de l'équipe chevronnée du musée. Ils m'ont fait voir par leurs entreprises de perpétuation de la mémoire et leur souci de l'infrastructure, un zèle plus que remarquable.

Je me suis pris d'affection pour les honoraires de votre Régiment. Que dires des anecdotes et de la fougue du Mgen (ret) Fred Mariage, ce pied-noir devenu Chef de la Réserve et maintenant colonel honoraire du régiment. Un homme engagé qui – si son rôle de grand-père ne l'obligeait pas temps – reprendrait le service actif j'en suis sûr! Je pense au Lcol hon Luc Lavoie qui m'a fait découvrir à travers nos activités de rayonnement un homme aux qualités indéniables et doté d'un grand charisme. Quel privilège de vous avoir côtoyer!

Deux grands copains : le Capitaine Mathieu Côté et le Capitaine à la retraite Émile Turcot, doyen des anciens officiers du Régiment et vétéran de la campagne de Hollande durant la Deuxième Guerre mondiale.

Je ne peux passer sous silence les instituts qui gravitent autour de la sphère du Régiment. Il est vrai que j'ai senti le respect du soldat, l'hommage aux vétérans et l'amour de la grenade dans des regroupements tels que le Club des officier présidé par Lcol (ret) Michel Crowe et l'Association des Anciens Sergents et Adjudants qui ont font sentir leur

présence à plus d'une occasion. Je songe également à Monsieur Pierre Vennat et sa dévouée épouse Micheline qui m'ont fait connaître la revue régimentaire et qui m'ont fait connaître les plus belles pages de l'histoire des Fusiliers Mont-Royal! Il fallait voir cet ancien journaliste, devenu historien, et l'auteur de nombreux ouvrage, débattre sur la fondation du Royal 22e Régiment! Personnes n'auraient voulu mettre en doute les liens historiques qui unissent le R22eR aux Fus MR!!!

Ces trois années me donne une perspective réaliste sur le rôle de la Réserve et surtout à l'engagement – le temps et l'énergie – de ses membres en classe A. Des hommes et des femmes qui ont des familles, des boulots, des études et qui servent d'une façon admirable au sein des Forces armées canadiennes. Vous avez toutes ma reconnaissance et je souhaite être votre ambassadeur au sein des cercles qui méconnaissent la réalité de la réserve.

Tout au long de mon affectation, j'ai croisé les hommes et les femmes d'exceptions qui sont actifs aujourd'hui et qui portent l'uniforme avec fierté et professionnalisme. Que vous eûtes été soldat, sous-officier ou officier, sachez que c'est un grand honneur pour moi d'avoir été à vos côté. J'ai vu certains d'entre vous revenir de déploiement ou d'entraînement majeurs, j'ai vu des fusiliers avec le «cœur au ventre», le « cœur dans la main » et d'autres pour qui «la flamme ne s'éteint point». En terminant, je me souviendrai longtemps de votre camaraderie où s'entremêlent les chants, les rires et bonne humeur! Alors que j'embarque pour une mission d'un an au Proche-Orient, ma devise régimentaire prend tout son sens aujourd'hui : JE ME SOUVIENS.

Capt Mathieu Côté

La Musique des Fusiliers, ambassadrice du Régiment auprès de la population

Le commandant de la Musique des Fusiliers Mont-Royal, le Capitaine Pierre Leblanc et son tambour-major, le Sergent Simon Loignon, ont, maintes fois au cours des derniers mois, mené avec professionnalisme et fierté nos musiciens dans les rues de Montréal. On les voit ici défilant rue Sainte-Catherine et photographiés avec notre mascotte lors du Défilé du Père Noël.

Nos musiciens : de vrais sportifs !

La Musique régimentaire des Fusiliers Mont-Royal a répondu « présent » lors de la Course annuelle de l'armée canadienne, qui s'est tenue le 22 septembre dernier. Mais ce n'est pas pour y faire la musique mais bien en tant que coureurs sur piste qu'une valeureuse équipe de musiciens-sportifs, réunis par l'entremise de l'Adjudant Jennifer Bell, s'est présentée. Il en allait de soi puisque plusieurs étaient déjà des coureurs expérimentés.

On ne devrait pas s'étonner de voir autant de musiciens développer un intérêt marqué pour les sports d'endurance. En effet, la musique comme le sport demande discipline, détermination et rigueur. Les deux spécialités sont complémentaires; on y travaille la posture, le contrôle de la respiration et de la coordination. Un entraînement régulier et plusieurs années d'expérience sont nécessaires pour maîtriser la discipline et viser l'excellence.

Le musicien-sportif se fixe un objectif à long terme qu'il divise en tâches atteignables à plus courte échéance. Il a un bon esprit d'analyse et d'autocritique: il planifie des répétitions efficaces et bien ciblées. Il recherche des conditions optimales d'entraînement et il inclut les périodes de repos nécessaires pour récupérer et assimiler les acquis. Il est vigilant afin d'éviter les blessures causées par le surentraînement ou l'emploi d'une mauvaise technique. C'est ainsi qu'il sera à son meilleur lors d'une performance.

Tel le sportif de haut niveau, le musicien professionnel doit composer avec le stress. Certains pratiquent la visualisation pour se centrer sur leur objectif. Puis, ils doivent être en mesure de s'adapter aux imprévus en situation de performance; il faut régulièrement évaluer les ajustements et les corrections nécessaires. Une autre clé de la réussite est de demeurer dans le moment présent: éviter de songer aux erreurs commises ou aux difficultés à venir. Définitivement, la confiance en soi, le sang-froid et le dynamisme sont des qualités qu'il faut développer dans les deux domaines.

Enfin, les passionnés qui repoussent leurs limites au quotidien arrivent à se distinguer en musique comme dans le sport. Animés par le désir d'aller au bout d'eux-mêmes, ils travaillent sans relâche afin d'être à la hauteur de leurs ambitions. Somme toute, la satisfaction et le sentiment d'accomplissement valent le temps et les efforts fournis.

Les coureurs-musiciens des Fusiliers Mont-Royal ont réalisé six courses de 5 kilomètres; treize courses de 10 kilomètres; quinze demi-marathons; huit marathons complets; un 24 kilomètres XTrail; un Ultra-Trail de 65 kilomètres; deux triathlons olympiques; deux demi-ironman; et la Caporale chef, Nadia Sparrow s'entraîne résolument afin de réaliser un ironman complet à Tremblant en août 2014. À ces coureurs, il faut ajouter deux autres grands sportifs, le Sergent Luc Allard et le Caporal-chef Jean-Philippe Godard qui paratcipent au succès de l'équipe de hockey des Fusiliers Mont-Royal et la Caporale chef Sparrow, qui pratique l'escalade à un haut niveau (5.11+/5.12). Bref, la Musique régimentaire est formée de gens motivés et prêts à relever de nouveaux défis, tant sportifs que musicaux.

Félicitations à tous nos athlètes!

Jason De Carufel,
Caporal-chef
et Émilie Ouellet,
Caporale

De gauche à droite: la Caporale Myriam Bergeron (21.1 kilomètres); le Caporal Christian-David Dufour (21.1 kilomètres); la Caporale Émilie Ouellet (5 kilomètres); le Caporal Alexandros Halavrezos (21.1 kilomètres et marathonien); la Caporale Mélanie Bourassa (5 kilomètres); l'Adjudant Jennifer Bell (5 kilomètres); le Caporal Alexander Gutjahr (5 kilomètres); la Caporale-chef Nadia Sparrow, (21.1 kilomètres, marathonienne) et le Capitaine Pierre Leblanc (21.1 kilomètres). Absents de l'équipe cette année, la Caporale Marie-Julie Chagnon (demi-marathonnienne); le Caporal-chef Jason de Carufel (ultramarathonien, qui s'est qualifié trois fois au Marathon de Boston); et le Caporal Ken Sears (marathonien).

« Sempre pronto pela paz » (Toujours prêt pour la paix)

J'ai débuté mon parcours à titre de gardien de paix avec les Nations Unies au début de l'année 2013.

Pour débuter et afin de nous préparer à notre mission, le contingent canadien a d'abord suivi une formation sur les opérations de soutien de la paix, en plus de suivre des cours de langue en portugais, au Brésil même.

Le tout a débuté le 23 janvier 1913 au Fort Duque de Caixas, près des fameuses plages de Copacabana à Rio de Janeiro, où nous avons suivi un cours de langue portugaise jusqu'au 3 mars, puis ensuite reçu une formation de deux semaines au Centre d'opérations brésilien pour le maintien de la paix (CCOPAB) afin que nous puissions aider les militaires, policiers et le personnel civil brésilien et de pays amis à servir au sein de missions de paix et de missions humanitaires.

Le contingent canadien fut ensuite déployé du 12 avril au 3 mai à Cuiaba et à Mato Grosso, toujours au Brésil, afin de s'entraîner pour terminer la préparation du bataillon brésilien tout en nous préparant à servir au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Pour le peloton canadien, cet exercice dans les villes de Cuiaba et de Vazren Grande représentait tout un défi. Il nous a fallu apprendre à travailler, en tant qu'entité intégrée à une armée étrangère, tout en exerçant les différentes tâches d'une mission de paix, comme les patrouilles, l'établissement de points de contrôle (PCC), l'escorte de VIP, diverses activités sociales dans une école, etc.

Finalement, le 21 juin dernier, le contingent canadien de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation (MINUSTAH) se déploya en Haïti.

Le contingent canadien était composé d'un peloton d'infanterie de 30 membres du 2e Bataillon du Royal 22e Régiment et de quatre officiers d'état-major. Le peloton était sous le commandement du Capitaine Nicholas Payne avec l'aide de l'Adjudant Éric Dugas. S'y ajoutaient les quatre officiers d'état-major soit le Major Frédéric Harvey (du 1er Bataillon du Royal 22e Régiment, le Capitaine Michel Gagnon du 12e Régiment Blindé du Canada, le Capitaine Ken Brassard du 2e Bataillon du Royal 22e Régiment et de moi-même, le Lieutenant Anthony Di Carlo (FMR). Le peloton était intégré au 18e Contingent de l'Armée brésilienne en Haïti (BRABAT 18).

Notre arrivée en Haïti s'est très bien déroulée. Le BRABAT 18 nous attendait avec impatience. Les premiers jours, il fallut apprendre une multitude de règles d'engagements, les ordres permanents de la force opérationnelle, suivre des cours de conduite, etc. Nous n'avons éprouvé aucune difficulté relative à la température élevée car nos installations, au Camp Charlie étaient de première classe et incluaient une piste de course de 1,5 kilomètre autour du camp, un

gymnaste de bonne qualité, des courts de tennis, un terrain de soccer, un autre de basketball, un champ de baseball tandis que nos chambres étaient climatisées.

Le début des opérations de notre peloton se sont bien déroulées. Les chauffeurs canadiens ont dû rapidement s'adapter à la conduite chaotique que constitue la traversée des rues de Port-au-Prince.

L'horaire typique d'un soldat canadien était étalé généralement sur trois jours. La première journée consistait à faire la garde de camp ou toute autre tâche administrative (par exemple, décharger les camions de nourriture de la cafétéria ou escorter du personnel vers l'aéroport). La deuxième journée était consacrée aux patrouilles de présence dans notre zone de responsabilité d'environ 5 kilomètres carrés. Celle-ci s'étendait sur le littoral à l'ouest de la ville de Port-au-Prince. Les patrouilles duraient en moyenne quatre heures, mais lorsque nous arrivions sur les lieux d'un incident (par exemple lorsque nous constations la présence d'un blessé ou d'un cadavre), elles pouvaient se prolonger de plusieurs heures. De plus, à quelques reprises, nous avons effectué deux patrouilles par jour. La troisième journée était consacrée au repos. On en profitait pour aller au gymnase, courir, ou écouter des films.

L'intégration des Canadiens au reste du contingent brésilien n'aurait pas pu être meilleure qu'elle l'a été. Presque chaque semaine, les compagnies brésiliennes organisaient un barbecue de fraternisation, afin d'augmenter l'esprit de corps des sous-unités. Le dimanche, chaque peloton organisait, chacun son tour, le traditionnel « souper-pizza ». Le 14 juillet, ce fut le tour du peloton canadien. Nous avions décoré la salle aux couleurs du Canada, servi de la pizza « nord-américaine » et agrémenté la soirée de

Quel plaisir que de distribuer des bonbons aux enfants!

Souvent j'ai dû me servir d'un porte-voix pour réussir à me faire entendre de la foule nombreuse qui m'entourait.

Je pose ici fièrement au centre d'officiers casques bleus de plusieurs pays, lors de la présentation de la Médaille des Nations Unies à ceux qui ont servi au sein de la force internationale de paix en Haïti.

Les couleurs des Fusiliers Mont-Royal ont flotté en Haïti.

J'étais fier de montrer à mes camarades casques bleus d'autres pays, qu'à Montréal, avec les Canadiens, nous sommes la Mecque du hockey sur glace.

vidéos montrant à nos camarades brésiliens des parties de hockey ainsi que d'autres montrant nos confrères canadiens à l'œuvre en Afghanistan.

Mon rôle consistait à être responsable de la planification, de la coordination, de l'implémentation et de la comptabilisation de plusieurs projets. Pendant notre séjour en Haïti, nous avons réussi à compléter deux projets majeurs que nous avions entrepris, soit l'installation de lampes à l'énergie solaire et de fournir des filtres à eau à la population du quartier Cité-Soleil, le secteur le plus pauvre des Amériques. Les lampes permettent d'assurer qu'il y ait davantage d'éclairage dans les rues pendant la nuit, ce qui a pour effet de réduire les crimes, parce que c'est maintenant plus facile de voir ce qui se passe. Les filtres à eau permettent d'offrir de l'eau potable à la population et aussi de la protéger du choléra qui sévit dans ce pays. Dans le quartier Cité-Soleil, souvent les enfants haïtiens venaient nous voir. Quand ils apercevaient le drapeau canadien, ils couraient vers nous pour nous parler. Je pense que l'impact des Canadiens sur le terrain était assez bon.

Le continent canadien est revenu au pays le 26 novembre 2013, après une mission de paix de cinq mois et demi en Haïti. Nous avons brossé un bilan positif de ce déploiement en sol haïtien. Nous avons également le sentiment que notre mission fut réussie. Ce ne fut pas facile. Il y avait longtemps que l'Armée canadienne n'avait pas participé à une mission de maintien de la paix. Les missions de maintien de la paix sont très différentes de celle menée par les Forces canadiennes en Afghanistan. La mission en Haïti impliquait d'avoir à travailler étroitement avec la Police nationale d'Haïti et la police des Nations Unies.

Les Canadiens ont également évolué en étant intégrés à un bataillon de l'Armée brésilienne; une collaboration que nous avons qualifiée d'excellente. À propos de la mission des Nations unies en Haïti, ce sont les Brésiliens qui ont le plus d'impact sur le terrain étant donné que cela fait presque dix ans qu'ils œuvrent dans ce pays. Ce sont eux les experts pour tout ce qui touche l'Haïti. Nous, les Canadiens, sommes arrivés là avec nos expériences de l'Afghanistan et de la Bosnie. Nous avons énormément appris des Brésiliens. Ils ont une culture militaire légèrement différente de la nôtre, mais en fin de compte, l'armée, c'est l'armée, on a tous la même mission et on a accompli énormément de travail ensemble.

Travailler avec une armée étrangère est difficile, mais très enrichissant. Travailler dans une langue étrangère et ne pas être compris peut devenir frustrant, mais ça m'a permis de développer mes aptitudes interpersonnelles dans un environnement multiculturel. Je suis très fier d'avoir pu renouer avec la tradition des Casques bleus canadiens à Haïti. L'expérience permet de montrer que les soldats ne sont pas là seulement pour se battre, mais également pour aider la population.

Rappelons ce que Dag Hammarskjöld, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies qui a lors de la création de la Force d'urgence des Nations Unies, (FUNU) le premier déploiement de gardiens de la paix, avait dit: « Le maintien de la paix n'est pas le travail d'un soldat, mais seul un soldat peut le faire. »

La création de la Force d'urgence des Nations Unies est dûe à l'initiative de l'ancien premier ministre du Canada, le Très Honorable Lester B. Pearson, alors qu'il était ministre des Affaires étrangères et chef de la délégation canadienne à l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'époque. Le 2 novembre 1956, lors de la Crise de Suez, Monsieur Pearson avait déclaré à l'Assemblée générale de l'ONU: « Nous devrons agir non seulement afin de mettre fin à la guerre, mais aussi pour rétablir la paix. Mon gouvernement serait heureux de recommander la participation canadienne à une force internationale des Nations Unies. » Monsieur Pearson avait reçu le Prix Nobel de la Paix pour cette initiative.

Ces jours-ci, la population canadienne demande que les Forces canadiennes reviennent vers ce type de mission. Je suis heureux d'y avoir pris part.

Comme le dit la devise du BRABAT 18: « Sempre pronto pela paz » (Toujours prêt pour la paix).

Anthony Di Carlo,
Lieutenant

Je suis fier de la Médaille des Nations-Unies que l'on m'a décernée au terme de ma mission en Haïti.

Quatre pays, quatre drapeaux, une seule cause!

Mon Afghanistan

Difficile pour moi de résumer en quelques paragraphes les nombreux souvenirs et expériences de mes neuf mois passés en Afghanistan. Qu'on ne cherche donc pas ici une thèse universitaire ou un roman mais plutôt un aperçu de comment j'ai vécu cette expérience, à travers mes yeux et mes oreilles.

Commençons par une mise en contexte. J'ai fait partie pendant neuf mois (octobre 2012 à juin 2013) de la Force Opérationnelle Roto 4-12 Afghanistan dans le cadre de l'Opération ATTENTION, également connue sous le nom de FO 4-12, contribution canadienne à la Mission de formation en Afghanistan. Je sais qu'on si perd avec une telle dénomination, mais c'est comme ça!

J'ai eu le privilège, comme militaire réserviste, de commander une sous-unité (une équipe) de 34 mentors au « Kabul Military Training Center » (KMTC) de la « Soldiers Training Brigade » pendant les deux dernières phases de transition vers l'autonomie de cette unité. Au début, nous opérions à partir du Camp ALAMO, situé au milieu du KMTC, puis, ensuite à partir du Camp BLACK HORSE, situé à l'extrémité est des secteurs d'entraînement du KMTC.

La « Soldiers Training Brigade » est la brigade-école de recrues de la région de Kaboul pour l'Armée Nationale Afghane (ANA). On y dispense des cours pour les recrues qu'on désigne sous le nom de « Basic Warrior Training » (BWT) d'une durée moyenne de neuf semaines.

Je dis bien « en moyenne » parce que ce cours est constamment en « évolution », selon les budgets et les priorités de l'Armée nationale afghane. Le STB a la réputation, dans la région, comme étant le centre d'excellence de l'ANA en tant que centre de formation des recrues. En plus de leur enseigner principalement le maniement des armes, les tactiques de base d'infanterie, les premiers soins et le rendement des communications, le centre voit à dispenser à ces recrues, dont 85 % sont analphabètes, l'équivalent d'une première année du cours élémentaire d'une école québécoise, de façon à ce qu'elles puissent quelque peu lire et écrire dans l'une des deux langues officielles du pays, soit le Dari ou le Pachtou.

Le KMTC, située en banlieue, à l'est de Kaboul, disposait d'infrastructures, de champs de tir et de secteurs d'entraînement adéquats pour répondre aux besoins de formation et des différents cours qui constituent le programme BWT.

Le KMTC, en tant que base d'entraînement, héberge également une école d'artillerie, une école de formation pour sous-officiers (NTB) mais le STB en constitue la plus grosse unité, destinée à fournir aux différents corps de métiers et brigades opérationnelles de l'Armée Nationale Afghane les soldats dont ils ont besoin.

Lors des neuf mois que nous avons passés en Afghanistan, bref d'octobre 2012 à juin 2013, le STB a formé pas moins de 25 000 soldats pour l'Armée Nationale Afghane, des fantassins, des artilleurs, des signaleurs, des membres d'autres corps de métiers de l'ANA ainsi que des sous-officiers.

La « Soldiers Training Brigade » était composée d'un état-major et d'un bataillon d'instructeurs pour former cinq « Kandaks » (bataillons de cours de recrues comptant de 1 000 à 1 400 soldats. Chaque « Kandaks » est divisé en quatre « Tolies » (compagnies) de 250 à 360 recrues chacune, qui à leur tour, sont divisées en quatre pelotons d'environ 60 à 87 soldats.

Lorsque les cinq « Kandaks » fonctionnaient à plein, on pouvait retrouver, sur la base quelque 7 000 recrues s'entraînant en même temps.

Lors de notre arrivée, la « Soldiers Training Brigade » était très avancée dans le plan de transition de l'Armée Nationale Afghane vers une complète. Le mandat de l'équipe de mentorat dont je faisais partie consista donc principalement à un rôle d'observateurs et de conseillers auprès de l'état-major de la STB.

Au début, nous avons éprouvé certaines difficultés à comprendre que notre rôle n'était plus d'intervenir dans la gestion des opérations mais plutôt, en tant que mentors, d'observer, de faire rapport et si besoin aux leaders de la « Soldiers Training Brigade » sur des correctifs à apporter ou lorsque les actions entreprises risquaient de causer préjudice à l'unité, d'endommager les équipements et infrastructures et risquaient de mettre en danger des vies humaines.

Le « Basic Warrior Training » est basé sur un modèle « template » influencé par l'OTAN. Le BWT évolue petit à petit, au rythme de chaque nouveau « Kandak ». On a beau exposer et émettre des conseils sur ce qui pourrait se faire pour améliorer l'entraînement, les Afghans ont souvent une appréciation différente de la nôtre en ce qui concerne leurs besoins et de comment les combler avec les moyens dont ils disposent.

Les Afghans vivent dans une réalité différente de la nôtre. Leur culture est différente, leurs langues sont différentes et ils vivent dans un environnement austère qui les conditionne à vivre différemment.

Malgré la bonne volonté du leadership en place à la « Soldiers Training Brigade », les Afghans, à cause du rythme qu'on lui impose de sortir des soldats, telle une machine à saucisse, n'a pas les ressources, les moyens et la quantité d'instructeurs compétents pour produire des soldats de qualité. On trouve plus important de suivre le schéma de manœuvre que de porter une attention individuelle au développement des soldats.

Ici, on fait affaire avec la masse et on n'a pas à s'occuper des individus. On retrouve en moyenne un sous-officier instructeur par peloton de 80 recrues! De toute façon, l'heure n'est pas à la qualité mais à la quantité.

Les soldats, pour la plupart, provenant des couches les plus pauvres de la société afghane, étaient souvent d'ethnie différente et parlaient souvent différents dialectes. Il n'était donc pas facile d'essayer d'instruire 80 recrues ainsi mélangées. D'ailleurs, l'objectif n'était pas de former des soldats de qualité mais plutôt de développer le plus possible

L'équipe de mentorat patrouillant en véhicules blindés les terrains de manœuvres de la « Soldiers Traning Brigade » du Kabul Military Training Center.

Lors de mon départ, j'ai remis au commandant de la « Soldiers Training Brigade » une plaque souvenir pour souligner la fraternité et la coopération entre son organisation et notre équipe de mentorat.

des soldats obéissants, capables de suivre les ordres et de tirer du fusil plus vite que les Talibans pouvaient le faire.

Au départ, nous étions 34 mentors à la « Soldiers Training Brigade », divisés en sept équipes, cinq équipes pour surveiller les activités des « Kandaks », une pour superviser le bataillon des instructeurs et une autre attachée au quartier-général de la STB.

À compter du 1er janvier 2013, vu le changement graduel du statut de la « Soldiers Training Brigade » l'équipe a été réduite graduellement pour ne plus compter à la fin qu'une petite équipe de cinq membres, dont le mandat consistait à informer la Coalition de l'état de l'unité. Ce travail consistait en visites hebdomadaires sur le terrain, pour vérifier l'entraînement dans tous les secteurs, y compris sur les champs ainsi que des réunions de coordination avec les membres de l'état-major de la STB.

Compte-tenu de la situation, mon équipe et moi avons continué d'informer continuellement mes supérieurs de la situation réelle de la STB et nous avons fait quelques petites « pressions » quand cela s'avérait nécessaire pour s'assurer que la « Soldiers Training Brigade » poursuivait sa mission selon les attentes de la Coalition.

Bien que la menace des Talibans plane toujours sur nos têtes et que nous devions être vigilants en tout temps, jamais nous n'avons senti de menace directe durant tout le temps que nous sommes demeurés dans notre zone d'opération.

Lors de notre arrivée, il a fallu passer par une période d'adaptation. Durant quelques semaines, on se sent émerveillé par un environnement si différent de notre quotidien au Québec. Mais il est étonnant de constater comment on réussit rapidement à s'adapter et à s'accommoder à notre nouvel environnement.

Il m'est arrivé souvent durant mon séjour d'avoir à rencontrer et discuter courtoisement avec le commandant de la « Soldiers Training Brigade ».

Bien sûr, on n'a pas à vivre comme les Afghans. Nous bénéficions du confort et du soutien de notre camp et ses infrastructures, de dortoirs, de toilettes, de cuisines, d'aires de récréation, de cantines, etc.

Mais on s'aperçoit rapidement des différences de culture, outre la langue, qui nous différencie de nos confrères afghans. Au début, on les approche avec précaution, ne voulant pas créer d'incidents diplomatiques. Mais rapidement une certaine familiarité s'instaure et on se sent moins susceptible de froisser nos contreparties dans nos entretiens. Eux aussi deviennent plus familiers avec nous. Nous ne sommes pas le premier groupe à les côtoyer. Ils aiment bien les Canadiens, probablement à cause de notre tempérament plus patient!

Des recrues de l'Armée nationale afghane effectuent un «March Pass » lors de la parade de graduation d'un « Kandak » au Kabul Military Traininig Camp, comme il s'en déroulait presque tous les jeudis matins. On aperçoit, à l'arrière, le quartier-général du KMTC.

Me voici au milieu d'un groupe de recrues afghanes attendant leur tour pour être équipées au « Clothing Issue Facility ». À chaque arrivée d'un contingent de recrues, on pouvait habiller jusqu'à 700 hommes en une seule matinée. oyal 22e Régiment et de la Caporale Ouellet-Poirier, du 3e Bataillon du Royal 22e Régiment.

On s'aperçoit rapidement que ce qui semble simple et raisonnable pour nous, ne l'est pas nécessairement là-bas. Les normes de vie sont différentes et cela s'explique que par des observations, des déductions et des hypothèses qui évoluent, à mesure que l'on prend de l'expérience à vivre dans ce milieu.

Je pourrais citer plusieurs exemples :
- Il a fallu leur montrer comment utiliser des toilettes, utiliser du papier hygiénique, les nettoyer, etc.
- Idem pour les armes. Il a fallu leur montrer comment s'en servir, les nettoyer en se servant d'un kit de nettoyage, etc.
- Relever le défi d'enseigner à des groupes de 80 individus qui ne parlent pas tous la même langue, et dont certains peuvent avoir des problèmes de vue qui les empêchent de voir ce qui se passe, etc.

La culture des officiers envers leurs sous-officiers est différente et la corruption fait partie de leur culture. Cela dit, durant tout mon séjour au sein de la « Soldiers Training Brigade », aucun incident digne de mention n'est survenu, sauf lorsque mon officier en charge de la logistique a entendu une balle siffler près de lui lors d'une escarmouche entre civils afghans non loin de la base. Il y a bien eu quelques alertes à la roquette, mais celles-ci, en admettant qu'elles nous prenaient comme cible, rataient toujours, et de loin, leur coup! Tant au Camp Alamo, un château-fort au centre du « Kabul Military Training Center » où nous logions au début qu'au Camp Black Horse, plus loin à l'est des secteurs d'entraînement du KMTC.

Le plus dur pour moi, comme pour tous les autres militaires pères de famille, c'est de s'ennuyer des siens. Mais je m'estime chanceux par rapport à mes prédécesseurs parce que je bénéficiais de l'Internet, ce qui me permettait quotidiennement de pouvoir communiquer avec la maison et de ne pas perdre le fil de la vie quotidienne de ma famille.

Quant à ma réintégration à la réintégration au rythme de vie québécois à mon retour, elle s'est déroulée comme un charme.

Dominique Pilon,
Major

Photo de ma sous-unité de mentorat d'octobre à la fin de décembre 2012, entourant le commandant de la « Soldiers Training Brigade » afghane (au centre habillé en noir). Celui-ci est entouré de mon conseiller logistique d'un côté et de moi et mon interprète, de l'autre. Apparaissent notamment, de gauche à droite: le Capitaine Chabot, du 2nd Field Artillery Regiment; le Capitaine Michalak-Gignac du 3e Bataillon du Royal 22e Régiment; le Caporal-chef Rajotte, du 3e Bataillon du Royal 22e Régiment; moi-même en tant que commandant de l'équipe et de mentor du commandant du STB et mon interprète; l'Adjudant-maître Boulay, du 3e Bataillon du Royal 22e Régiment; le Caporal-chef Gariépy-Levert, du 3e Bataillon du Royal 22e Régiment et de la Caporale Ouellet-Poirier, du 3e Bataillon du Royal 22e Régiment.

Mentions

Caporal Nicholas Denis - Mention élogieuse du Commandant

Caporal Guillaume Beauchemin - Mention élogieuse du Commandant

Sergent Mischia White - Mention élogieuse du Commandant

Sergent Ka Weng Leong - Mention élogieuse du Commandant

Sergent Frédéric Manny - Mention élogieuse du Commandant

Sergent Goulet - Mention élogieuse du Commandant du Centre d'instruction de la 2e Division du Canada

Promotions

Promu au grade de major, Capitaine Dominique Pilon

Promu au grade de major, Capitaine Christian Beaudin

Promu au grade de sergent, Caporal-chef Gaël Provençal

Promu au grade de sergent, Caporal-chef Mischia White

Promu au grade de sergent, Caporal-chef Charles Fontaine

Promu au grade de sergent, Caporal-chef Stéphane Tremblay-Morin

Promu au grade de sergent, Caporal Simon Wade

La majeure partie de l'équipe actuelle des officiers des Fusiliers Mont-Royal photographiés, après une bonne soirée de travail, dans leur mess au Manège de l'avenue des Pins. De gauche à droite: Capitaine Desautels, Lieutenant Baxter, Major Lefebvre, Capitaine Monette, Major Pilon, Élève-officier Ionescu, Élève-officier Bossekota, Lieutenant Samson, Lieutenant Delisle, Lieutenant-colonel Saint-Jean, Major Cohen, Capitaine Côté, Lieutenant Di Carlo, Lieutenant Turcotte-Plamondon, Major Beaudin et Lieutenant Paquet-Saint-Onge. Le Major Cohen et les Capitaines Leblanc et Turcotte n'étaient pas présents au moment de la prise de la photo.

NUNQUAM RETRORSUM
THE MOUNT-ROYAL RIFLES
65th Battalion, Mount Royal Rifles
65th Regiment "Mount Royal Rifles"
65th Regiment "Carabiniers Mont-Royal"
Les Carabiniers Mont-Royal
Rébellion du Nord-Ouest
Canada du Nord-Ouest, 1885
Première Guerre mondiale
YPRES, 1915, 1917
FESTUBERT, 1915
SOMME, 1916
ARRAS, 1917, 1918
CÔTE 70
AMIENS
LIGNE HINDENBURG
POURSUITE VERS MONS
Perpétuations
69ième et 150ième F.E.C.
Participation : 14e22e41e258e Bataillons F.E.C.
1869 - 1969

LES FUSILIERS MONT-ROYAL
Seconde Guerre mondiale
1ier Bataillon-6ieme brigade d'infanterie,
2ième division d'infanterie canadienne
DIEPPE, CRÊTE DE BOURGUÉBUS
Saint-André-sur-Orne
Crête de Verrières-Tilly-la-Campagne
FALAISE
Route de Falaise
Le Laison
Forêt de la Londe
Dunkerque, 1944
Canal d'Anvers-Turnhout
L'ESCAUT
Woensdrecht; Bevelaud-Sud
LA RHÉNANIE
La Hochwald; Xanten
LE RHIN
Groningue; Oldenburg
NORD-OUEST DE L'EUROPE, 1942, 1944-1945
1869 - 1969
NUNQUAM RETRORSUM

Les Fusiliers Mont-Royal, version 2013-2014
Photo MDN, Marie-Paule Blais

ÉQUIPE DU JOURNAL

Président et éditeur :
Lieutenant-colonel Francis Roy

Co-directeurs
M. Pierre Vennat
Capitaine Pierre Leblanc

Correction et révision :
Micheline B. Vennat

Collaborateur :
Capitaine Mathieu Côté

Montage et infographie :
Caporal Stevens Antonuk
Fabiola Corona

Photographes:
Caporal Romain Huon
Soldat Keven Gagnon
M. Tony Carocchia

Si vous êtes intéressé à vous impliquer ou à écrire pour le journal n'hésitez pas à communiquer avec M. Pierre Vennat par courriel à l'adresse suivante :
pierre.vennat@outlook.com
ou via
le capitaine adjudant de l'unité

ISSN 1925-2536 (Imprimé)
ISSN 1925-2544 (En ligne)